

# Attaque armée contre les bureaux de Mme Hanne Dokolo, consule de Norvège à Kinshasa

PAGE 3

N° 7164 du mardi 7 novembre 2017

Prix : 3000 FC

# Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

36<sup>ème</sup> année

Éditeur  
GROUPE DE PRESSE



Siège social  
873, av. du Bas-Congo,  
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

## Calendrier électoral

# Front de l'Opposition : éviter le discrédit

P. 2



### À HAUTE VOIX

Mauvaise foi !

LE POTENTIEL

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a finalement rendu public le calendrier électoral. Celui-ci prévoit, en une seule séquence, l'organisation de la

PAGE 2

Prenant acte du calendrier de la Céni

## Washington : pas une minute de plus à Kabila après 2018

PAGE 16

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz

## Sommaire

### Événement

Le calendrier de Corneille Nangaa crée un cycle électoral interminable

PAGE 3

### Politique

La contre-proposition de Delly Sesanga : la présidentielle au 30 juillet 2018

PAGE 6

### Économie

La RDC a marqué sa présence 5<sup>ème</sup> édition du forum Naturalia 2017 sur les ressources naturelles

PAGE 14

### Société

Calendrier électoral: la LUCHA projette une manifestation d'envergure le 15 novembre

PAGE 8

### Dernière heure

Finale aller-C2 : TP Mazembe regagne Lubumbashi pour poursuivre sa préparation

PAGE 16

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

## À haute voix

## Mauvaise foi !

(Suite de la page 1)

présidentielle, des législatives nationales et provinciales. Une publication qui a énervé non seulement l'opposition réellement acquise au changement, mais aussi une grande partie de l'opinion nationale.

En effet, les contraintes financières, logistiques, sécuritaires, légales et juridiques avancées par la Cénî n'inspirent pas confiance quant à la réussite du processus électoral. L'application effective de ce calendrier électoral étant expressément menacée d'être renvoyée aux calendres grecques.

D'aucuns estiment que l'élaboration d'un tel calendrier, c'est de la provocation pure et simple du peuple congolais, qui n'est plus dupe du tout. Il sait bien que le président de la Cénî roule pour le président de la République en place, qu'il entend maintenir au pouvoir jusqu'en 2021. Quitte à voir la suite après.

Les assurances données par le président de la Cénî sont loin de convaincre. « Nous n'arriverons aux élections que si et seulement si nous posons des actes qu'il faut pour y parvenir », a laissé entendre le président de la Centrale électorale dans son mot de circonstance lors de la publication de son calendrier. Un chronogramme rejeté en bloc par les partisans de l'alternance qui ruminent d'indignation et de colère, notamment pour la convocation de l'électorat le 23 juin 2018 et la proclamation des candidats présidents de la République et députés nationaux le 19 septembre 2018. Sans occulter la campagne électorale qui ira du 22 novembre 2018 et le serment à prêter par le président élu le 12 janvier 2019.

À tout prendre, la mauvaise foi du camp présidentiel est manifeste pour ce long et regrettable glissement électoral aux conséquences néfastes.

## Calendrier électoral

## Front de l'Opposition : éviter le discrédit

*En publiant le dimanche 5 novembre le calendrier électoral, la Cénî a pris à contrepied l'Opposition qui, apparemment, peine à parler à l'unisson. La déclaration commune attendue, hier lundi, n'a pas été au rendez-vous. Renseignements pris, les violons sont loin de s'accorder entre les principaux leaders du Front pour l'alternance. La MP jubile, l'Opposition joue désormais sa survie. Par conséquent, cette dernière devrait vite se ressaisir et éviter le discrédit.*

LE POTENTIEL

La publication le week-end du calendrier électoral par la Commission électorale indépendante (Cénî) a davantage divisé l'opposition. Hier lundi, alors qu'on s'attendait à une déclaration commune de cette dernière, l'opinion a eu plutôt droit à une guerre de clans au sein du Front pour l'alternance, un nouveau regroupement politique de l'Opposition que l'on donnait plus fort et plus étendu pour l'aboutissement du combat démocratique.

Apparemment, l'Opposition, qui pensait avoir retrouvé son unité en marge du dernier passage en RDC de l'ambassadrice des Etats-Unis aux Nations unies, Mme Nikki Haley, est retombée dans ses vieux travers. Chassez le naturel, il revient au galop, dit-on.

## RETOUR DE LA MANIVELLE

Il ne s'agit pas d'un simple jeu de positionnement. Ici, il est question d'absence d'options fondamentales qui crédibiliserait l'opposition dans sa configuration lors de la visite de l'ambassadrice américaine Nikki Haley. Le rendez-vous manqué de lundi ferait courir à l'opposition le risque de discrédit dont la majorité au pouvoir se régalerait à gorge déployée. La communauté internationale, elle aussi, pourrait regarder par deux fois avant de continuer à croire en la capacité de l'Opposition à se dresser en force alternative à la MP.

En clair, l'attitude des leaders de l'Opposition, à en croire des observateurs avertis, favoriserait le statu quo. Dans la mesure où celle-ci a sillonné des capitales occidentales pour obtenir de la communauté internationale des pressions qui ont abouti à la



publication du calendrier électoral par la Cénî.

Après avoir résisté, la centrale électorale a finalement cédé aux pressions de l'ambassadrice américaine Nikki Haley qui, lors de son séjour en RDC, avait tapé du poing sur la table pour exiger la tenue de la présidentielle en 2018. En diplomatie, le fait pour la Cénî d'avoir écouté l'exhortation d'un partenaire est un signe plutôt positif. Ce qui lui accorde davantage de crédit. Quant à l'opposition, elle a campé sur sa position qui, en réalité, rejoint celle de la majorité silencieuse des Congolais. Ceux-ci, on le sait, ne jurèrent que par des élections en décembre 2017, conformément à l'Accord du 31 décembre 2016 signé sous la facilitation de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco).

Du fait de la divergence des vues entre les leaders de l'Opposition, la fin de non-recevoir réservée au calendrier électoral de la Cénî s'est résumée en quelques actions sans grande envergure. Et pourtant coordonnées et entendues à l'ensemble du territoire national, ces actions devraient sonner le glas de la fin du régime Kabila. Les quelques manifestants qui se sont illustrés au marché central de Kinshasa et dans les environs ont été vite réprimés et dispersés. Il en a été de même de ceux qui ont tenté de barricader la route Poids lourds.

C'est dans cette ambiance que le démon de la division et de la cacophonie s'est installé dans l'opposition que l'on croyait repartir, après le passage de Nikki Haley, de bon pied et à l'unisson pour la conquête du pouvoir. Pour le Rassemblement, talonné par l'UDPS et le G7, il est hors de question de laisser Kabila régenter la période transitoire

au risque de bouffer cette rallonge comme il l'a fait en 2017, mettant en mal l'application de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Position qui est rejetée par l'UNC et le MLC.

L'opposition, qui ne peut s'exprimer librement à l'intérieur des frontières nationales, a trouvé des appuis sans précédent auprès de la communauté internationale, notamment auprès des Etats-Unis, soutenue dans sa démarche par l'Union européenne et les Nations unies. Des déclarations publiques sans ambiguïtés ont soutenu les actions et initiatives favorables à l'opposition. Des résolutions du Conseil de sécurité, généralement pilotées par la France, ont pris en compte toutes les revendications de l'opposition dans le sens de l'alternance démocratique par la voie des urnes.

A Washington, le président Donald Trump a délégué sur place en RDC son ambassadrice à l'ONU, Mme Nikki Haley, pour impulser un nouveau souffle au processus électoral. En recevant l'Opposition, à l'étape de Kinshasa, l'ambassadrice américaine à l'ONU a prodigué de sages conseils aux principaux ténors de l'Opposition à se constituer en front commun pour jouer un rôle dans le projet de jeu démocratique.

On pensait que l'Opposition s'était assagie et pouvait faire face à la MP. Mais, hier lundi, on en a la preuve contraire.

## S'UNIR POUR SURVIVRE

En publiant le calendrier électoral, la Cénî semble avoir pris de court toute l'Opposition. Tous les opposants qui comptent ont rejeté en bloc ce calendrier électoral. Ont-ils eu tort de n'accorder aucun crédit au calendrier de la Cénî ? Que non, dans la mesure

où tout chat échaudé craint l'eau froide. La Cénî qui se comporte en véritable appendice de la majorité ne peut jouir de la confiance de l'opposition, ni de la population. La preuve a été donnée par l'indifférence qui a accueilli la publication de ce calendrier qui était plutôt très attendu. Pire, nul ne peut prétendre à un quelconque caractère consensuel du calendrier. L'opposition ayant été superbement ignorée, a confié un haut responsable.

Face à ce dilemme, l'opposition, particulièrement le Rassemblement, joue gros sur sa crédibilité auprès des partenaires et de la population congolaise. Pour s'en sortir, le Rassemblement doit resserrer ses rangs et réussir son unité en adoptant des lignes de conduite et en levant des options clairement définies. Le duo Katumbi-Tshisekedi doit indiquer la voie à suivre par la population pour aboutir à cette alternance qu'elle porte comme démarche politique à court et moyen termes. Ne pas y parvenir ne serait ni plus ni moins qu'un échec avec en prime du discrédit.

D'autre part, il serait contreproductif d'humilier l'émissaire américaine qui a obtenu des élections en 2018. Si rien n'est fait pour expliquer à la communauté internationale le bien-fondé d'une transition sans Kabila, c'est un deuxième discrédit qui ternirait encore une fois l'opposition dans sa manière de conduire le peuple congolais vers l'alternance démocratique. Il s'agit, en définitive, d'opérer de bons choix.

L'Opposition est à la croisée des chemins. Elle joue sa survie. Elle a devant elle deux options à lever, soit consolider son unité, soit écouter les recommandations de la communauté internationale.

# Attaque armée contre les bureaux de Mme Hanne Dokolo, consule de Norvège à Kinshasa

**Une attaque armée a été perpétrée dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 novembre 2017 au Consulat général de la Norvège à Kinshasa. Si aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée, on dénombre néanmoins quelques dégâts matériels dans les installations du Consulat. Des observateurs avertis n'hésitent pas à faire le lien entre Sindika Dokolo et cette attaque ; le consulat général étant tenu par Mme Hanne Warmdal Tabbel Kruze Dokolo, mère biologique de l'initiateur du mouvement citoyen « Congolais débout ». Ce qui en rajoute un peu plus au suspense.**

LE POTENTIEL

Un consulat général attaqué par des hommes armés. Ça n'arrive pas tous les jours. Pourtant, dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 novembre 2017, le consulat général de la Norvège à Kinshasa a été attaqué par des hommes armés, non autrement identifiés. La particularité de ce consulat est qu'il est tenu par Mme Hanne Warmdal Tabbel Kruze Dokolo, la mère de Sindika Dokolo, initiateur du mouvement citoyen « Congolais débout » qui s'oppose à la prolongation du mandat du président Joseph Kabila à la tête de la République démocratique du Congo. De là, le lien est vite fait.

Est-ce un acte d'intimidation ou un message destiné à faire taire Sindika Dokolo dans son combat pour l'alternance démocratique dans le pays de son père, feu Dokolo Sanu.

Absente du pays, Mme la consule générale de la Norvège n'a pas réagi à cette attaque. Mais, sur place, les services du consulat ont déjà promis de saisir par des canaux diplomatiques le ministère des Affaires étrangères et Intégration régionale.

## LES FAITS

Selon des témoignages recueillis auprès de services de gardiennage commis à la sécurité du consulat général de la Norvège à Kinshasa, situé sur l'avenue de la Gombe, dans la commune du même nom, tout s'est passé

dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 novembre aux environs de deux heures du matin lorsqu'une voiture de marque Toyota IST, communément appelé Ketch, s'est immobilisé en diagonale du consulat, avec à son bord, quatre personnes. Deux ont escaladé le mur du consulat, alors que les deux autres, restés au bord du véhicule, faisaient visiblement la vigile pour détourner toute attention. Les deux malfrats, qui ont réussi à pénétrer dans la concession du consulat, ont réussi à briser, à l'aide des crosses d'armes, les vitres du bureau de Mme la consule.

Suivant le récit des gardiens du consulat, ces derniers n'ont eu la vue sauve qu'en réussissant à se retrancher dans un coin perdu du consulat, après avoir déclenché l'alarme. Les éléments de la société de gardiennage G4S sont arrivés une trentaine de minutes après que ces hommes aient réussi à s'enfuir.

Selon le premier bilan dressé par les services du consulat, aucun effet n'a visiblement été emporté. Toujours est-il qu'on peut apercevoir des impacts de cette agression sur les vitres extérieures des bureaux de Mme la consule.

## DISSIPER LES ZONES D'OMBRE

Après cette attaque, premier du genre qui vise un consulat à Kinshasa, il y a des questions qui taraudent les esprits. Qui est derrière cet acte ? Pourquoi a-t-on visé ce consulat dirigé à ce jour par la mère biologique de Sindika Dokolo ?



Autant de questions qui alimentent le suspense autour de cette affaire.

Au-delà de toutes ces questions, il y a bien d'autres qui restent sans réponses. Une chose est vraie, cette attaque armée n'est pas anodine, se dit-on dans l'entourage de Mme la consule. C'est un acte prémédité, indique-t-on, qui est porteur d'un message. Mais, lequel ? C'est tout le mystère !

Toujours est-il que les services s'approprient, en dehors de protestation par voie diplomatique, de déposer une plainte contre inconnu pour agression armée de son siège.

Sans doute, dans les prochains jours, l'on saura réellement ce qui s'est passé dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 novembre aux installations du Consulat général de la Norvège en RDC. En attendant, les spéculations vont dans tous les sens. Et on n'hésite pas dans certains milieux de faire directement le lien entre l'activisme de Sindika Dokolo, fils de Mme la consule de la Norvège en RDC, dans le combat pour l'alternance démocratique en RDC.

Est-ce une des raisons qui auraient justifié l'attaque armée du consul général de la Norvège ? Pourquoi ces hommes armés l'ont-ils ciblé ? L'affaire devant être portée incessamment à la justice, l'on espère que toutes les zones d'ombre qui l'entourent seront vite dissipées pour que la vérité éclate enfin au grand jour.

En attendant, le personnel du Consulat général de la Norvège à Kinshasa vit dans le traumatisme, craignant pour sa sécurité.

Le plus évident est que, dans les milieux diplomatiques, cette attaque a une fois de plus porté un coup aux relations généralement tendues entre la RDC et différentes chancelleries occidentales basées en RDC. Les autorités politiques et judiciaires feraient mieux d'élucider le plus rapidement cette énigme pour apaiser les diplomates en poste en RDC qui craignent déjà pour leur sécurité. On attend donc le gouvernement faire un pas important dans ce sens. L'image du pays en dépend, se dit-on dans ces mêmes milieux.

## Vers de nouveaux majeurs non-enrôlés

# Le calendrier de Corneille Nangaa crée un cycle électoral interminable

LE POTENTIEL

À force de plaire à la Majorité présidentielle, en retardant le plus longtemps possible les scrutins, la Cégi est en train de créer un cycle électoral sans fin. En fixant les premiers scrutins directs en décembre 2018 et les élections des conseillers municipaux en septembre 2019, auxquelles doivent participer tous les Congolais âgés de 18 ans, il va se poser une fois de plus le problème de nouveaux majeurs non enrôlés dans les mois à venir. En clair, Corneille Nangaa renferme la RDC dans un cycle électoral infernal.

En effet, en RDC, tous les moyens sont bons pour retarder la tenue effective des élections. Dans cette optique, toutes les institutions publiques sont contraintes de jouer, chacune, sa partition. Pour la Centrale électorale, il s'agit naturellement d'allonger le processus électoral.

C'est pour cela que c'est un petit jeu pour la Cégi de sortir tantôt un calendrier électoral de 504 jours, tantôt

de le ramener à 306 jours, comme c'est le cas avec celui publié le dimanche 5 novembre. Mais, la Cégi a déjà prévenu que si les contraintes financières, logistique, légale et juridique ne sont pas levées, le calendrier électoral pourrait s'étendre à 604 jours. Voilà donc un calendrier modulable à souhait.

En réalité, le calendrier de l'actuelle Cégi est dicté par la Majorité au pouvoir qui n'entend pas organiser des élections qui verraient partir son autorité morale.

C'est dans ce contexte que la Cégi a publié l'actuel calendrier électoral dit « global ». Il s'étend du 3 novembre 2017, avec la finalisation des opérations d'enrôlement dans les deux provinces du Kasai, au 16 février 2020, jour de l'investiture des maires et maires adjoints. L'accord du 31 décembre 2016 a prévu la tenue des premières élections en décembre 2017, sinon une petite rallonge pouvait être décidée par les parties pour au plus tard vers la mi-2018.

En violant la lettre et l'esprit de l'accord de la Saint-Sylvestre, par rapport au délai de la tenue d'élections, la Centrale électorale complique davantage le processus qui risque de devenir interminable. En effet, la Cégi a débuté l'enrôlement des électeurs le 31 juillet 2016, avec l'option d'enrôler même les mineurs de 16 ans. Avec cette modalité, la Cégi devrait organiser les élections au plus tard dans les deux années qui suivent pour éviter une nouvelle catégorie de nouveaux majeurs non-enrôlés.

C'est raté. Dès le 31 juillet 2018, la RDC va commencer à compter ses premiers nouveaux majeurs non enrôlés. Le nouveau calendrier de la Cégi prévoit le scrutin direct combiné de la présidentielle et des législatives nationales et provinciales, le dimanche 23 décembre 2018. Outre ces élections, tous les Congolais âgés au moins de 18 ans doivent également participer, le dimanche 22 septembre 2019, à l'élection des conseillers communaux et des secteurs/chefferies.

Dès lors, il s'avère que des milliers de jeunes âgés de 18 ans ne seront pas en mesure de voter ni aux premières élections de décembre 2018, encore moins à celles de septembre 2019. Toute la question est de savoir si le nombre de nouveaux majeurs non enrôlés seront négligeable ou important. Sachant que la Majorité présidentielle exploite en sa faveur tous les facteurs qui feraient retarder les élections, il y a lieu de craindre que le problème d'enrôler les nouveaux majeurs se pose avant la tenue de la prochaine présidentielle de décembre 2018.

En cas de glissement de ce calendrier électoral, chaque jour qui passe va gonfler le rang de nouveaux majeurs non enrôlés. Si le nombre de nouveaux majeurs non enrôlés atteint les 4 ou 5 millions, selon les estimations, il est à craindre que la MP souscrive à de nouvelles opérations d'enrôlement sur l'ensemble du pays. Dès lors, la RDC va rentrer dans un cycle électoral interminable.

# Insécurité au Haut-Katanga : la CENI retire les kits électoraux du territoire de Pweto

**Malgré la publication du calendrier électoral, la tenue d'élections n'est pas encore certaine. Et pour cause. L'insécurité dans certains territoires du pays dont le territoire de Pweto ne rassure pas.**

Le secrétariat exécutif de la CENI/Haut-Katanga a retiré les kits électoraux du territoire de Pweto. Ce retrait fait suite à l'insécurité qui s'accroît dans cette partie du Haut-Katanga.

Selon la CENI/Haut-Katanga, il était important d'évacuer tous les kits électoraux avant que « le pire ne se produise ». La CENI redoute de perdre toutes les données enregistrées dans ses machines lors des opérations d'enrôlement des électeurs de Pweto il y a quelques mois. Car, poursuivent les mêmes sources, toutes les données ne sont pas encore compilées. Ce qui justifie ce retrait précipité.

Selon la Société civile et les organisations non gouvernementales locales, depuis le début de cette semaine, la milice twa en quête de survie, s'est adonnée au pillage des biens et champs des villageois, a incendié des maisons, blessé et tué une dizaine de villageois par flèches et par machettes dans certains villages situés à une trentaine de kilomètres de Pweto-centre. Ces organisations citent les villages Mwabou, Shikayimba et Shikatamba.

L'administrateur du territoire de



Pweto ne confirme pas cette information. L'autorité locale indique que la CENI a repris son matériel parce que les opérations d'enrôlements ont déjà pris fin.

## LA SOCIÉTÉ CIVILE SOUTIENT L'ENRÔLEMENT

Dans une déclaration faite samedi 29 octobre à Lubumbashi, le coordonnateur du Cadre de concertation de la Société civile du Haut-Katanga, Me Ghislain Kalwa, soutient l'opération d'enrôlement des électeurs dans cette province. «*Nous saluons l'initiative de la CENI dans le sens où elle rentre dans le cadre du processus électoral. Elle permettra d'aboutir rapidement aux élections dans notre pays*», a-t-il indiqué.

A l'occasion, M. Kalwa appelle la population à adhérer à cette opération.

«*Nous demandons à la population de s'enrôler massivement et le*

*souhait qui est le nôtre c'est que l'enrôlement puisse se faire dans un délai bref*», a ajouté le coordonnateur du Cadre de concertation de la Société civile du Haut-Katanga.

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a commencé vendredi 28 octobre, le déploiement des kits électoraux à Lubumbashi pour l'opération de révision du fichier électoral censée débuter dans la deuxième quinzaine du mois de novembre dans le Haut-Katanga.

Dans le Nord-Ubangi considéré comme province pilote par la CENI, l'enrôlement des électeurs en cours depuis le 31 juillet, doit en principe se clôturer dimanche 30 octobre. La Commission électorale nationale indépendante (CENI) prévoit d'enrôler deux millions trois cent mille personnes dans la province du Haut-Katanga. Cette opération prendra environ trois mois précisent les respon-

sables de la CENI.

Selon le vice-président de la CENI, Norbert Basengezi qui a donné le coup d'envoi du test expérimental d'enrôlement des électeurs mardi 25 octobre à Lubumbashi, l'enrôlement proprement dit débute durant la deuxième quinzaine du mois de novembre. La province du Haut-Katanga compte 300 centres dont 90 à Lubumbashi et le test d'enrôlement s'est déroulé au centre du collège Imara, sans trop de difficultés.

Le gouverneur de la province, le président de l'assemblée provinciale, le maire adjoint de Lubumbashi, les autorités du collège Imara et quelques volontaires ont participé à ce test d'enrôlement.

La nouvelle carte d'électeur présente plusieurs éléments qui la différencient de l'ancienne, note Norbert Basengezi. «*Il y a 26 provinces derrière cette carte, il n'y a pas la mention "cette carte tient lieu de carte d'identité", la couleur elle-même. Il y a les armoiries du pays, même sa devise. Il y a les codes-barres qui reprennent toutes les données de la sécurisation*», précise le vice-président de la CENI. Cependant, ces cartes n'ont pas été remises aux électeurs puisque l'opération proprement dite n'a pas encore débuté. Seuls les écoles et les bureaux de l'état civil sont prévus comme centres d'enrôlement, signale Norbert Basengezi

LP/RO

## Cinq questions à Jacques Djoli (\*)

### 1. A ce jour, des journées « ville-morte » débouchent sur des pertes en vies humaines. Qu'en dites-vous ?

C'est tout simplement dommage parce que la Constitution consacre la liberté des manifestations et la liberté d'expression. Ce sont les deux éléments qui sont le vrai thermomètre d'un Etat démocratique. A partir du moment où nous disons que notre pays est une République démocratique, c'est tout simplement absurde qu'on puisse s'acharner sur les militants qui manifestent de manière pacifique.

### 2. La CENI a publié un calendrier tributaire de facteurs économiques, financiers et politiques. Peut-on le considérer réaliste ?

Ce que nous avons toujours souhaité est que le processus électoral puisse faire l'objet d'un chronogramme, d'une planification d'un calendrier. Mais ceux qui dirigent la CENI aujourd'hui sa-

vent que, pour qu'un calendrier puisse être non porteur de conflit, il faut qu'il soit un calendrier consensuel, discuté sereinement entre parties prenantes. J'assiste plutôt à une course où on veut absolument programmer les élections sans consensus qui, non seulement est au-delà de ce qu'avait prévu la Constitution et l'Accord, mais encore moins un calendrier qui soit en même de répondre aux aspirations du peuple congolais. Et si la communauté internationale demande à ce que les élections aient lieu à une date réaliste mais aussi acceptable par tous.

### 3. Nikki Haley a proposé la tenue d'élections au cours de l'année 2018. Pourquoi cela est une pilule amère à avaler pour l'opposition ?

Mais, je crois que l'opposition aurait voulu que les élections se déroulent avant le 31 décembre 2017. Malheureusement, il y a cet impondérable des conflits au Kasai. Ce qui fait qu'en intégrant cette



ganiser les élections tout au plus tard à la fin du premier semestre 2018. C'est ce que d'ailleurs le MLC avait proposé en disant que compte tenu des expériences de 2006 et de 2011 où on n'avait jamais pris plus des 250 jours à partir de la date de la fin de l'enrôlement, nous pouvons donc organiser les élections dans les 200 jours.

Donc, si vous faites bien l'arithmétique de 200 jours, ce que nous arriverons à la fin du premier semestre de 2018. Sur la position de l'opposition, je crois qu'il y a une forte évolution mais tout ce qu'on demande, c'est la garantie cette fois de cette date fixée en 2018 mais surtout la volonté du président actuel qui ne sera pas candi-

dat de ne pas perturber ou saborder le processus.

### 4. Croyez-vous que le gouvernement Tshibala a la volonté de conduire le peuple aux élections ?

Jusqu'à présent, nous n'avons pas les preuves de cet engagement. Parce que cela fait presque une année que ce gouvernement est là. Des informations en notre possession renseignent que le plan de décaissement ne se passe pas tel que prévu et on ne sent pas de signes de cet engagement. Voilà pourquoi l'opposition et le peuple congolais doivent rester vigilants et aussi la communauté internationale pour que nous puissions exercer ce droit de choisir les dirigeants que nous voulons.

### 5. Jean-Pierre Bemba invite les opposants à une coalition en vue d'obtenir l'alternance. Allez-vous y parvenir ?

C'est un vœu de tout citoyen congolais mais c'est surtout un vœu de quelqu'un qui a sacrifié sa vie. Jean-Pierre Bemba était un homme d'af-

faire. Il a abandonné les affaires pour participer à la libération du peuple congolais en 1988. Et nous avons pu restaurer la vision démocratique de notre pays avec le MLC à Sun City, en Afrique du Sud. Nous avons contribué aux premières élections en 2006, en 2011 et Jean-Pierre ne comprend pas pourquoi le peuple doit subir ce rétropédalage vers l'autocratie.

Voilà pourquoi il invite tous les leaders, dans le respect de leur identité, de se réunir pour que nous puissions obtenir ce droit qui risque de nous échapper, celui de choisir librement nos dirigeants pour que l'Etat de droit et la bonne gouvernance puissent s'installer et que le peuple congolais puisse enfin jouir de ce don paradisiaque que Dieu nous a donné à savoir ce beau pays.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
MÉDARD MUYAYA

(\*) Sénateur et professeur ordinaire à la faculté de Droit de l'UNIKIN

## La contre-proposition de Delly Sesanga : la présidentielle au 30 juillet 2018

**Contre le calendrier électoral publié par la Céni, l'Envol, parti politique de l'Alternance pour la République, présente son calendrier alternatif, assorti d'un tableau comparatif qui démontre la durée exagérée des délais des activités électoraux décrites par la Céni. Dans son chronogramme Delly Sesanga propose le 30 juillet 2018 : jour des scrutins combinés présidentiel et législatifs nationaux.**

PITSHOU MULUMBA

La Céni présente un calendrier qui prend en compte 403 jours pour la tenue de l'élection présidentielle, soit une année et 38 jours de plus pour des institutions hors mandat. Elle prend trop de temps pour des opérations qui n'en nécessitent pas autant dans le simple but d'alourdir et d'allonger le processus. Le constat est du président de l'Envol (Ensemble des volontaires pour le redressement de la RDC), Delly Sesanga. Il récuse le calendrier publié par la Céni parce qu'il traduit, selon lui, un manque de volonté politique d'organiser les élections. « Par cet acte, la Céni s'est illustrée, une fois de plus, par son manque d'indépendance et a perdu toute légitimité pour assurer l'organisation d'élections », a-t-il déploré.

### AU-DELÀ DE 2017, LE DÉCOUPLAGE DES ÉLECTIONS S'IMPOSE

Dans la suite de ses observations, Delly Sesanga fait savoir que l'enrôlement des Congolais de l'étranger dans l'actuel cycle électoral, devient un prétexte et un levier pour la Céni de retarder le scrutin présidentiel et orchestrer la fraude. De son avis, l'identification et l'enrôlement des Congolais de la diaspora permet à la Céni de retarder de plus de 200 jours la tenue d'élections.

Bien plus, Sesanga rappelle que l'organisation des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales, a été prévue en une seule séquence pour le respect de la date du 31 décembre 2016 par l'Accord de la saint Sylvestre. « En allant au-delà de cette date, le découplage s'impose et l'élection pro-

vinciale doit absolument être postposée par rapport à la présidentielle ; l'élection présidentielle étant prioritaire », argumente-t-il.

Tenant compte, selon lui, des délais élastiques et fantaisistes contenus dans le chronogramme de la Céni, Delly Sesanga avance une contre-proposition.

### CALENDRIER ALTERNATIF : 30 JUILLET 2018 - SCRUTINS PRÉSIDENTIEL ET LÉGISLATIF

Il s'agit d'un calendrier qui comporte comme dates essentielles : le 30 juillet 2018 : jour des scrutins combi-

nés présidentiel et législatifs nationaux. Dans cette proposition, l'audit interne et externe du fichier électoral et l'examen et adoption de l'annexe à la loi électorale portant répartition des sièges va du 5 février au 25 mars 2018 après la fin des opérations d'enrôlement et d'enregistrement des électeurs prévus pour le 31 janvier 2018. La convocation de l'électorat pour l'élection du président de la République et des députés nationaux est prévue le 5 avril 2018.

Du 6 avril au 10 juin 2018, s'effectue le dépôt et traitement des candidatures à l'élection présidentielle et législatives nationales, l'ajout et substitution des candidats, la publication des listes provisoires et définitives des candidats, les contentieux et la publication des listes définitives. La campagne électorale qui ne devra durer que 30 jours

devra ainsi couvrir la période du 29 juin au 28 juillet 2018.

Par ailleurs, dans un tableau comparatif de durées des activités électoraux pour la présidentielle et les législatives, il apparaît que les délais accordés par la Céni dans plusieurs opérations sont élastiques et fantaisistes. Pour preuve : en l'enrôlement des électeurs a duré 240 jours, avec l'actuel calendrier on devra compter 548 jours pour les mêmes opérations. La répartition des sièges qui a duré 12 jours seulement en 2011, devra durer dans l'actuel calendrier 32 jours. Le recrutement, formation et déploiement des agents électoraux qui ont duré 36 jours en 2006 et 32 jours en 2011, devront durer suivant le calendrier de Nangaa, 146 jours. Le ramassage des plis qui a pris 9 jours en 2011, devra prendre 36 jours dans le calendrier publié.

### CALENDRIER ALTERNATIF RÉALISTE POUR LES ÉLECTIONS 2018

N°	DEBUT	FIN	DUREE	ACTIVITES	REFERENCE
1	10 nov. 17	19 nov. 17	10 jours	Examen et adoption de la loi portant modification de la loi électorale	
<b>ELECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES</b>					
2		31 jan. 18	0000	Fin des opérations d'enrôlement et d'enregistrement des électeurs	
3	05 fév. 18	19 fév. 18	15 jours	Audit interne du fichier électoral (nettoyage du fichier électoral et suppression des doublons)	
4	22 fév. 18	08 mar. 18	15 jours	Audit externe du fichier électoral, accompagné des experts	
5	16 mar. 18	25 mar. 18	10 jours	Examen et adoption de l'annexe à la loi électorale portant répartition des sièges	
6	05 avr. 18	05 avr. 18	1 jour	Convocation de l'électorat pour l'élection du président de la république et des députés nationaux	
7	06 avr. 18	05 mai 18	30 jours	Dépôt et traitement des candidatures à l'élection présidentielle et législatives nationales	Art. 104, 121, L.E 25 et 106
8	06 mai 18	10 mai 18	5 jours	Ajout et substitution des candidats	
9	07 mai 18	07 mai 18	1 jour	Publication de la liste provisoire des candidats présidents	
10	09 mai 18	09 mai 18	1 jour	Publication de la liste provisoire des candidats députés nationaux	
11	08 mai 18	16 mai 18	09 jours	Contentieux de candidatures pour l'élection présidentielle (dépôt et traitement des recours)	Art. 25, 27 et 107
12	18 mai 18	18 mai 18	1 jour	Publication de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle	Art. 27 et 108
13	11 mai 18	09 juin 18	30 jours	Contentieux de candidatures pour l'élection législatives nationales (dépôt et traitement des recours)	Art. 25, 27 et 107
14	10 juin 18	10 juin 18	1 jour	Publication des listes définitives des candidats aux élections législatives nationales	Art. 27 et 108
15	05 avr. 18	03 juin 18	60 jours	Commande, production livraison et déploiement des matériels non sensibles (urnes, isoloirs, etc.)	
16	11 juin 18	15 juil. 18	35 jours	Commande, production et livraison des matériels sensibles (bulletin de vote)	
18	16 juil. 18	28 juil. 18	12 jours	Déploiement des matériels sensibles vers les centres de formation et de vote	
19	29 juin 18	28 juil. 18	30 jours	Campagne électorale pour les élections présidentielles et législatives nationales	Art. 25, 110 et 125
20	05 juil. 18	14 juil. 18	10 jours	Recrutement, formation et déploiement des agents électoraux	
21	05 juil. 18	14 juil. 18	10 jours	Accréditation des témoins, des observateurs et des journalistes	Art. 37 et 39, 43
22	10 juil. 18	19 juil. 18	10 jours	Recrutement et formation des préposés à l'agrégation des résultats	
23	30 juil. 18	30 juil. 18	1 jour	Jour des scrutins combinés présidentiel et législatifs nationaux	
24	31 juil. 18	04 août 18	5 jours	Ramassage et compilation des résultats du vote présidentiel	
26	31 juil. 18	19 août 18	20 jours	Ramassage et compilation des résultats du vote législatif national	
27	07 août 18	07 août 18	1 jour	Publication des résultats provisoires de l'élection présidentielle	Art. 71
28	09 août 18	15 août 18	7 jours	Dépôt et traitement des de contentieux des résultats de l'élection présidentielle	Art. 73 et 74

## La conférence de presse conjointe UNC, MLC, Rassop reportée

PITSHOU MULUMBA

Prévue pour hier lundi 6 novembre, la conférence de presse de trois grandes formations politiques de la RDC a été reportée à une date ultérieure. C'est ce que le porte-parole de l'UDPS a déclaré à la presse. Augustin Kabuya parle d'un problème d'harmonisation. « Le président du Rassemblement est à Bruxelles. Ici, nous n'avons que le président du Conseil des sages du Rassemblement. Ils sont en discussion pour organiser le texte. Nous reviendrons vers vous pour préciser l'heure de la déclaration. La veille, nous avons quitté la salle à une heure du matin, c'était lié au problème de communication », a dit Augustin Kabuya.

Pour sa part, le porte-parole du président du Rassemblement n'a pas caché le malaise d'harmonisation avec les nouveaux partenaires, à savoir le MLC et l'UNC. Abraham Lwakabwanga s'est exprimé en ces termes : « Si dans la démarche, nous disons la même chose mais les dernières 24 heures ont



eu à nous prouver le contraire. Certains de nos futurs partenaires ont fait des déclarations qui ne cadrent pas avec les nôtres. Je crois qu'il est important, après la publication de ce calendrier, qu'on s'entende sur la finalité. Que cherchons-nous, sommes nous tous d'accord de voir une

transition comme nous le disons sans Kabila ? D'autres ne le croient pas. Est-ce que nous pouvons nous asseoir ensemble pour continuer ? Cela est essentiel. Aujourd'hui, vous avez suivi que Kinshasa a un peu bougé. Les Congolais ne sont pas d'accord ».

A la question de savoir si le report de ce rendez-vous de réaction tant attendu n'était pas un mauvais départ, le porte-parole du président du Rassemblement a réagi sans ambages : « Ce n'est pas un faux départ. Nous nous sommes simplement retrouvés par le fait de la visite de l'ambassadrice américaine Nikki Halley. Avant cela, nous n'avons aucun contact. Ce n'est pas fort de cette première rencontre que nous pouvons être enthousiasme ou encore nous précipiter à croire que l'unité est revenue. Le temps qu'on se regarde droit dans les yeux, car ce sont les mêmes acteurs politiques qui étaient à la Céni, il y a encore cinq ou six mois. Aujourd'hui, nous subissons les contrecoups, les attitudes des uns et des autres. Il est important qu'on asseye et qu'on parle clairement. Nous à l'Udps et au Rassemblement, nous disons après le 31 décembre 2017, c'est sans Joseph Kabila. Si tout monde souscrit on avance. Si d'autres émettent des avis contraires, on s'arrête. C'est ce qui est important au niveau de la démarche ».

8<sup>ème</sup> édition de l'Initiative pour le Commerce et l'Investissement

## Les investisseurs congolais et sud-africains explorent les opportunités d'affaires

**La RSA et la RDC ouvrent de nouvelles opportunités pour le renforcement de leurs relations dans le domaine du commerce et de l'investissement. Une double conférence d'affaires est organisée, à Kinshasa et Lubumbashi, où des investisseurs tentent de donner de l'espoir aux peuples de ces deux pays.**

RICH NGAPI

Dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> session du Comité bilatéral entre la République sud-africaine et la République démocratique du Congo, il se tient, du 6 au 7 novembre 2017, au Pullman Grand Hôtel Kinshasa, la 8<sup>ème</sup> édition de l'Initiative pour le Commerce et l'Investissement (ICI). Une conférence d'affaires organisée par le ministère sud-africain du Commerce et de l'Industrie dans le but de renforcer les relations entre les deux pays dans le domaine du commerce et de l'investissement.

Selon les organisateurs, les mêmes assises, dont le thème retenu cette année est « *Le partenariat dans le développement des chaînes de valeur de l'industrie* », se tiendront également du 9 au 11 novembre 2017 à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga.

A cette 8<sup>ème</sup> édition de l'ICI, vingt-neuf opérateurs économiques sud-africains ont fait le déplacement de Kinshasa. Ils saisissent l'opportunité d'échanger avec leurs congénères congolais et explorent ensemble les opportunités d'affaires et d'investissement dans les deux pays.

L'ICI offrira également un espace de rencontre aux entreprises sud-africaines et congolaises en vue de nouer des partenariats et de créer des joint-ventures. C'est donc un véritable forum d'affaires dans lequel a lieu partages d'expertises, réunions d'affaires et présentations d'opportunités d'affaires.

Dans son discours lumineux, le chef de la délégation sud-africaine, Mme Zanele Mkhize a, au nom ministre sud-africain du Commerce et de l'Industrie, indiqué que la RSA participe à la croissance économique de la RDC. « *Nous sommes là pour accroître les opportunités d'affaires (...) car il est important de développer notre commerce bilatéral pour le rendre plus attractif* », a-t-elle indiqué.

Cette déclaration rentre dans la ligne droite de la politique de son ministère.

« *La République Sud-africaine (RSA) et la République démocratique*

*du Congo (RDC) ont le potentiel d'effectuer des échanges commerciaux à un niveau optimal dans différents secteurs de l'économie, notamment ceux de la valorisation et de la fabrication des produits. Il y a encore beaucoup à faire pour renforcer davantage les relations dans le domaine du commerce et de l'investissement et se concentrer sur de nouveaux partenariats de collaboration et d'échanges commerciaux dans les domaines clés ; et nous sommes optimistes que l'ICI offrira une telle plate-forme* », avait confié, dans un communiqué avant la conférence, le ministre sud-africain du Commerce et de l'Industrie, Rob Davies.

### RDC, UN VASTE MARCHÉ AU CŒUR DE L'AFRIQUE

Du côté congolais, le ministre d'État, ministre du Commerce extérieur, Jean-Lucien Bussa et le ministre de l'Industrie, Marcel Ilunga, ont salué la tenue de ces assises. Dans son allocution, Jean-Lucien Bussa a souligné « *les rapports commerciaux entre les deux pays et l'accessibilité du marché congolais aux produits sud-africains* ». Avec ses 80 millions d'habitants, a renchéri le ministre d'État, la RDC constitue un vaste marché

d'affaires au cœur de l'Afrique.

L'autre moment fort, c'était l'exposé du Directeur général de l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI). Antony Kinzo a présenté aux investisseurs sud-africains les meilleures pratiques d'affaires en RDC, le climat des affaires et les projets prioritaires de développement du gouvernement congolais pouvant constituer des opportunités d'investissements.

Pour rappel, les relations entre la RSA et la RDC ont été officialisées par la signature de l'Accord Général de Coopération en janvier 2004 dont la Grande Commission Mixte RSA-RDC est l'émanation. La mise en place de la Grande Commission Mixte a servi à consolider les relations entre les deux pays et a jeté les bases d'une coopération qui transcende la sphère politique.

Cette 8<sup>ème</sup> édition de l'ICI couvre d'importants secteurs d'affaires, notamment l'agriculture et l'agro-industrie, les mines, l'énergie et les biens d'équipement, la construction, les infrastructures et les technologies de l'information et de la communication, ainsi que les produits et équipements médicaux, pharmaceutiques, cosmétiques et chimiques.

Grâce à la Chambre de commerce et de l'industrie du Canada en RDC

## La RDC a marqué sa présence 5<sup>ème</sup> édition du forum Naturalia 2017 sur les ressources naturelles

La 5<sup>ème</sup> édition du Forum Naturalia, organisé du 16 au 20 octobre 2017 à Roberval dans la province du Québec (Canada), a été l'occasion pour la Chambre de commerce et de l'industrie du Canada en RDC (CCICC) de raffermir les liens de coopération entre les deux pays. Conduite par le ministre d'État au Plan, Modeste Bahati Lukwebo, ce forum a permis à la RDC de présenter ses nombreuses opportunités d'investissements dans le domaine des ressources naturelles. Un déplacement qui a été rendu possible grâce à la forte implication de la présidente de la CCICC, Brigitte Mukeba.

La RDC compte une très forte diaspora à l'étranger. Et dans la plupart de cas, ces Congolais n'ont pas de plate-forme pour porter leurs projets au niveau de la RDC. C'est à quoi d'attèle la CCICC en jetant un pont entre la diaspora congolaise du Canada et le gouvernement en vue de participer à l'effort national de développement. Domiciliée au Canada, c'est l'un des objectifs que s'est fixée Mme Mukeba aux commandes de la CCICC. La 5<sup>ème</sup> édition du Forum



La présidente de la CCICC (2<sup>ème</sup> de g à d), avec la délégation congolaise au Forum du Québec

Naturalia a été donc l'occasion de jeter de nouvelles bases pour une meilleure intégration de la diaspora congolaise à l'exercice des affaires en RDC. Présidente de la chambre de commerce et de l'industrie du Canada en RDC, elle a fait honneur à son pays en obtenant la participation de la RDC à ce forum.

Ce forum international a eu l'avantage d'attirer les entrepreneurs de plusieurs parties du monde. Selon la présidente de la CCICC, une de leurs missions est de faire participer la RDC aux différents forums, foires et conférences qui se tiennent au Canada.

Pays potentiellement riches en termes des ressources naturelles, la

RDC a marqué sa présence à ce forum. A côté du directeur général de l'Anapi (Agence nationale pour la promotion des investissements), compté également dans la délégation gouvernementale, un travail de marketing a été mené sur place au Canada pour présenter les diverses opportunités d'affaires qu'offre le pays.

Pour rappel, c'est pour la toute première fois que la RDC prenait part à ce forum international de grande envergure au Canada. Une présence qui n'a pas laissée indifférents les participants à ces assises. A ce propos, la présidente de la CCICC n'a pas sa joie à l'issue de ce forum. Grâce à son implication, la RDC est redevenue fréquentable dans les milieux des affaires canadiens. Elle n'a pas manqué de saluer l'accompagnement du gouvernement de la RDC qui a délégué, pour la circonstance, le ministre d'État, au Plan, le professeur Modeste Bahati Lukwebo. Elle a enfin formulé le vœu de voir cette forte présence de la RDC au Forum Naturalia inaugurer une nouvelle ère de coopération entre les deux pays.

LP

## Des tests prénuptiaux recommandés pour sécuriser la procréation

Le Dr Dieudonné Mayemba Mpezo, médecin dans un cabinet médical de la place, a recommandé samedi dernier à Kinshasa, aux fiancés de procéder aux tests prénuptiaux afin de sécuriser la procréation, au cours de la conférence axée sur le thème : « *Les examens prénuptiaux et leurs conséquences dans la famille* ». Le Dr Mayemba a fait remarquer que les tests prénuptiaux visent à rendre les couples heureux dans « notre pays » où les unions conjugales sont censées être fertiles. Il s'est focalisé autour des examens des groupes sanguins, mettant en exergue le facteur rhésus, notamment le rhésus négatif, un agent causal des troubles souvent à la deuxième maternité. À ce sujet, le Dr Mayemba a évoqué l'électrophorèse d'hémoglobines pour détecter l'anémie « SS » ou la drépanocytose, le test d'hépatite, celui du VIH/ SIDA ainsi que d'autres examens consistant à repérer les zoonoses qui sont des maladies transmissibles à l'homme par l'animal, surtout le chat.

## Foire des femmes entrepreneurs : les autorités appelées à soutenir financièrement les femmes

Ouverte vendredi dernier, la foire des femmes entrepreneurs s'est clôturée le samedi par des témoignages de meilleures d'entre elles qui ont réussi dans les affaires, afin que cela aide leurs collègues à faire mieux à l'avenir et à améliorer leurs performances. Mme Béatrice Ifanga, 2<sup>ème</sup> vice-présidente de la commission nationale des femmes entrepreneurs de la FEC qui se ferait à sa propre histoire, a soutenu que les femmes doivent être autonomes et responsables de leur foyer, afin de pouvoir seconder leurs maris dans le ménage, car, a-t-elle souligné, un foyer où l'homme et la femme se complètent, comporte moins de problèmes sur le plan financier. La représentante de l'ex-Katanga, Mme Angélique Tshiela, membre de la FEC et promotrice d'une PME, a exposé à la foire une variété de semences produites par ses services ainsi que l'huile fabriquée par les graines de tournesol. Notons que l'édition suivante se tiendra l'année prochaine dans la province du Kongo Central.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

## Santé publique : le gouvernement met en place un programme de lutte contre le choléra

**La situation alarmante présentée par le chef de division provinciale de la santé du Kongo Central a suscité une réaction positive du ministre national de tutelle.**

LUCIE NGUSI/ACP

Environ 3 452 cas dont 86 décès ont été enregistrés dans les 31 zones de santé que comprend la province du Kongo Central. Sur les 3 452 cas, la zone de santé de Kimpese a, à elle seule, notifié près de 2018 cas avec 28 décès.

Cette province, a révélé le chef de division provinciale de la santé du Kongo Central, Dr Jacques Kimfuta, connaît ce jour une montée épidémique du choléra enregistré depuis le début de 2017 jusqu'à ce jour. Informé de la situation épidémiologique, le ministre de la Santé publique, Dr Oly Ilunga, a réagi positivement en organisant une visite du 3 au 4 novembre 2017 dans la zone de santé de Kimpese, où il a présidé la cérémonie de la célébration de la journée mondiale des toilettes à l'école primaire « EP CBCO ».

Pour contrer cette épidémie ravageuse, le ministre de la santé a mis en place un programme national de l'élimination du choléra et de lutte contre les maladies diarrhéiques. À cet effet, un groupe stratégique de lutte contre le choléra et un centre d'opérations d'urgences pour faire le suivi des données épidémiologiques, ont été mis en place. Plusieurs personnalités ont répondu à l'invitation dont le représentant adjoint de l'Unicef en RDC, Jean Ludovic Metenier.

À cette occasion, le ministre a



procédé à une séance d'apprentissage aux élèves de lavage des mains pour promouvoir l'hygiène dans les écoles en faveur de la lutte contre le choléra. « *Il faut faire de l'hygiène, une priorité et ainsi parvenir à un changement de comportement chez les élèves et au niveau de toutes les communautés* », a souligné Dr Oly Ilunga qui a saisi cette opportunité pour tenir une réunion de plaidoyer à Lukala sur la problématique de l'eau et les actions à mener pour la rendre accessible aux écoles et à la communauté. En même temps, c'était aussi une occasion pour lui de sensibiliser la population de Lufu aux règles d'hygiène.

Par ailleurs, le représentant adjoint de l'Unicef, Jean Ludovic Metenier, a indiqué que ce moment de sensibilisation est important à cause de la recrudescence de cette épidémie, relevant que l'année 2017 est la

pire depuis 2002, car près de 40 000 personnes ont contracté le choléra, parmi lesquelles près de 800 décès.

### PRÈS DE 2 MILLIONS DE DOLLARS CONSACRÉS

Le représentant de l'Unicef a fait savoir que depuis le début de l'année 2017, sa structure a consacré près de 2 millions de dollars pour contrer le choléra, en vue d'éviter le risque de contamination à près d'1 million de personnes. Il a également précisé que ce fonds supporte directement près de 400 000 personnes alors que le cluster, notamment l'eau, l'hygiène et l'assainissement a permis au travers des mécanismes de coordination d'intervenir auprès de 1,4 million de personnes. Aussi, a-t-il relevé, le lavage des mains constitue une des actions la moins coûteuse et la plus efficace pour sauver des vies, surtout des enfants.

## Près de 60% de personnes vivent avec un taux élevé des mauvais cholestérols

60% de personnes vivent avec un taux élevé des mauvais cholestérols, a appris l'ACP, dimanche, des sources proches de la fondation HJ, une branche de l'Hôpital Harish Jagtani se trouvant dans la commune de Limete à Kinshasa.

Ces données sont issues des résultats de l'échantillon prélevé lors de la campagne de dépistage sur le cholestérol dans différentes églises de la ville, en marge du mois de novembre consacré à la lutte contre le cholestérol.

Selon la source, cette campagne vise à montrer aux Congolais l'importance de connaître le taux du cholestérol, qui peut être bon ou mauvais, soulignant que ce dépistage se fait à jeûne et le prélèvement sanguin consiste à faire plusieurs tests, notamment le cholestérol total, les triglycérides, le HDL (High Density Lipoprotéins) cholestérol, le LDL (Low Density lipoproteins) cholestérol et le

VLDL cholestérol.

Le bon cholestérol, a-t-on expliqué, a plusieurs fonctions notamment, la constitution des membranes des cellules dans l'organisme, l'orientation du développement des certaines cellules du fœtus et la participation à la formation des synapses (un ingrédient de la bile, précurseur de la vitamine D faisant partie de la graisse).

Le bon cholestérol, récupère le cholestérol en excès et le ramène au niveau du foie où il est transformé avant d'être éliminé, tandis que le mauvais transporte le cholestérol du foie vers toutes les cellules, favorisant ainsi la formation des plaques qui, à la longue, pourra boucher les artères.

### RECOMMANDATIONS

Pour prévenir les maladies dues au mauvais cholestérol, il est recommandé de faire le dépistage de cholestérol chaque année, de pratiquer une

activité sportive régulière (une marche rapide, soit dans les escaliers ou la nage) pendant au moins 30 minutes, de manger sain avec une alimentation variée en fruits et légumes, de privilégier l'huile végétale pour la cuisson des aliments, et de rester prudent aux antécédents familiaux, notamment la présence d'un membre de la famille qui a souffert d'hypercholestérolémie et qui a connu un accident vasculaire cérébral. Ces personnes doivent se soumettre à un spécialiste pour un traitement approprié.

Le cholestérol, a encore expliqué la source, est une particule de graisse qui se déplace dans le corps humain par la circulation sanguine et l'augmentation de son taux dans le sang est un facteur de risque pour plusieurs maladies, notamment les maladies cardiovasculaires, l'hypertension, la sédentarité, le diabète et l'obésité.

ACP

## Calendrier électoral : la LUCHA projette une manifestation d'envergure le 15 novembre

**Le mouvement citoyen « Lutte pour le Changement » en appelle à la désobéissance civile et au soulèvement populaire pour exiger l'alternance politique en RDC. C'est ce qui ressort de la conférence de presse tenue hier lundi 6 novembre par cette structure, et dont voici la teneur.**

Mesdames et Messieurs de la presse, La CENI, et, à travers elle, Joseph Kabila et son régime, ont noyé la dernière chance que les Congolais leur avait consenti bien malgré eux pour organiser les élections en décembre 2017 au plus tard. Dans la déclaration que nous avons faite hier, nous avons appelé le peuple à réagir à la guerre qui lui est déclarée, en se levant et en se défendant à son corps défendant, jusqu'à ce que ce régime rapace, cruel et illégitime soit délogé.

La CENI a publiquement accusé les signataires de l'accord de la Saint Sylvestre 2016 d'avoir imposé le délai de décembre 2017 de manière irréaliste. En 2018, elle pourra aussi bien dire que ce sont les américains qui l'ont poussée à réduire son schéma de 504 jours à quelque 300 jours. Et on irait alors de justification en justification.

Bien plus, la CENI présente une série de « contraintes » dont la plupart sont manipulables à volonté par le même régime, comme par exemple la déstabilisation de l'espace Grand Kasai au cours de la dernière année, qui sert aujourd'hui à justifier le retard dans les opérations d'enrôlement des électeurs, les situations d'Etat d'urgence que ce régime s'est montré capable de créer à tout moment, y compris à Kinshasa ou dans l'Est du pays, l'enrôlement des congolais de

la diaspora alors que le problème du financement persiste, etc.

Les tergiversations de certains acteurs politiques sont malheureuses en ce qu'ils semblent accorder encore du crédit à ce régime, soit par manque de courage, soit par naïveté, soit même par complicité. Il en est de même des tergiversations incessantes de la communauté internationale, qui se complaint à prendre acte et semble prêt à continuer de danser au rythme que Kabila impose. En clair, la distraction a trop duré et n'est pas prête de se terminer. C'est au peuple congolais de se lever et dire à tout ce beau monde : STOP ! D'où notre appel au soulèvement et à la désobéissance civile, purement et simplement.

La question c'est COMMENT concrètement ? La LUCHA demande au peuple de cesser dès à présent de payer les factures de la SNEL, la REGIDESO, d'acquitter les taxes, impôts, redevances et patentes de tous les services de l'Etat, de répondre aux convocations de la police ou de la Justice concernant ce refus. Si la police ou des agents de l'Etat s'en prennent à une personne ou un commerce, que tous les Congolais se solidarisent et chassent ces agents, sans toutes fois attenter à leur vie.

Le 15 novembre 2017, journée de manifestations sur toute l'étendue du pays : il est demandé aux Congolais de manifester pacifiquement dans leurs quartiers en fermant les routes et les avenues, en observant une journée sans école ni université ni marché, et en exigeant aux bureaux de l'administration de fermer leurs portes. Cette journée est destinée à tester la capacité de mobilisation et de préparation du peuple avant l'assaut

final le mercredi 28 novembre.

### LAISSER LES CONGOLAIS SE LIBÉRER

À partir du 28 novembre : bloquer complètement le pays, sans discontinuer, jusqu'à la chute effective du régime de Kabila. Il est demandé aux Congolais de bloquer les rues, avenues, aéroports, ports, marchés oubliés et administrations. A partir de cette date, aucune école ou université ne doit plus ouvrir les portes tant que Kabila sera encore là. Les frontières terrestres, maritimes et les aéroports dans tout le pays doivent rester fermés.

Les députés, sénateurs, ministres, ambassadeurs, officiers généraux et supérieurs, hauts magistrats, hauts cadres de l'administration ont jusqu'au 15 novembre pour choisir entre être du côté du peuple ou du côté de Kabila, et à le montrer clairement. Les Congolais doivent identifier qui est qui, établir et partager leurs noms, adresses et contacts. Ceux qui auront choisi d'être du côté du peuple doivent démissionner de leurs fonctions et quitter les institutions, y compris les membres de l'opposition. Les ambassadeurs doivent déclarer leur allégeance au peuple et cesser d'obéir aux ordres de Kinshasa. Les officiers doivent instruire leurs troupes de ne pas s'impliquer dans la répression mais au contraire de sécuriser la population et d'arrêter quiconque s'attaquera à elle. La police et l'armée doivent ranger leurs armes et ne pas oser réprimer le peuple dont ils sont l'émanation. Cette libération c'est aussi pour eux et leurs familles. Les autres doivent être considérés comme ennemis du peuple et traités comme tels, autant que Kabila lui-

même.

Les acteurs politiques de l'opposition sont appelés à choisir entre conforter le régime ou le confronter sans tergiversation. Le peuple doit balayer tous ceux qui n'ont pas le courage de défendre avec lui ses droits et sa dignité.

Les gouvernements étrangers sont invités à laisser les Congolais se libérer, sans interférences. Le peuple exerce son droit inaliénable à l'autodétermination. Ils sont également appelés à cesser de reconnaître Kabila et son régime comme représentants de notre peuple. Ceux qui se mettront sur le chemin du peuple congolais en subiront les conséquences.

Les entreprises de télécommunication qui pourraient obéir à l'ordre de couper les communications sont sévèrement mises en garde. Ce gouvernement n'a aucun ordre à leur donner.

La LUCHA souligne la nécessité de l'unité agissante et la coordination entre les congolais (acteurs politiques, leaders d'opinion, confessions religieuses, mouvements citoyens, société civile classique, artistes, musiciens, diasporas). Cela suppose une position ferme, courageuse et sans équivoque. Le temps des tergiversations et des simples déclarations est révolu.

Cette bataille sera plus ou moins longue en fonction de l'engagement de chaque citoyen: plus nombreux et déterminés nous serons à nous lever, plus rapide et plus facile sera la victoire.

FAIT À KINSHASA, LE 6 NOVEMBRE 2017.

LA LUCHA

## Le calendrier de la CENI fait monter la tension à Kinshasa

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Hier lundi 6 novembre, la tension était vive à travers les rues de la capitale congolaise. Cela, à cause de la publication du calendrier électoral dans la soirée du dimanche 5 novembre 2017 par la Commission électorale nationale indépendante.

Tout cela traduisait le mécontentement des Kininois qui ne sont contents du travail que l'équipe de Corneille Nangaa leur a présenté.

Du côté du marché central de Kinshasa, les magasins sont restés fermés parce que leurs propriétaires craignaient que le courroux de la population puisse s'abattre sur leur commerce. Non contents de cette réaction de la population, des éléments de la Police nationale congolaise se sont mis à poser des scellés sur certains magasins. Car pour eux, le fait de fermer relève d'une infraction.

A Limete, la 10<sup>ème</sup> rue était en ébullition. Les militants de l'UDPS se sont mis à barricader les voies. Comme il a fallu s'y attendre, les agents de l'ordre se sont mis à lancer des gaz lacrymo-



Le calendrier de la CENI fait monter la tension à Kinshasa (Photo d'archives)

gènes et à tirer à balles réelles.

### GAZ LACRYMOGÈNES, TIRS À BALLES RÉELLES

A Matete, les jeunes s'en sont pris aux conducteurs de véhicules de transport en commun qui tentaient de rejoindre le centre-ville de la capitale. Ce qui fait que jusqu'aux heures de midi, il n'y avait aucune possibilité de se déplacer. Dans la plupart des communes, les gens sont restés chez eux. La voie était déserte. Les responsables de la police ont placé des jeeps et quelques éléments dans la plupart des carrefours pour étouffer d'éventuels soulèvements populaires. Il y en avait par exemple au rond-point Victoire de la commune de Kalamu ; sur le boulevard Triomphal en face du stade des Martyrs, voire au rond-point Huileries de la commune de Kinshasa.

Tout cela ne laissait augurer rien de bon pour les jours à venir en République démocratique du Congo, surtout lorsqu'on apprend que c'est la même situation qui a prévalu en cette journée à Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga.



### Kasaï Oriental : l'avenue Mgr Nkongolo menacée de coupure à Mbuji-Mayi

L'avenue Mgr Nkongolo, principale artère qui sépare la commune de Bipemba comprise entre le rond-point Kalala wa Nkata et le ravin Mbala wa Tshitolo, est menacée de coupure. Selon la Police du commissariat riverain, la dégradation de cette route est causée par une intense activité d'exploitation artisanale de diamant effectuée nuitamment par les creuseurs à la recherche de ces pierres précieuses. Des éléments de la Police ont mis en déroute dernièrement des creuseurs qui ont dans leur fuite abandonné les outils de travail tels que les tamis, les câbles, les sacs vides, les bâches et les barres à mines que la Police détient comme preuve, rapporte l'ACP. L'avenue Mgr Nkongolo est en pleine réhabilitation au même moment que le prolongement de l'avenue Kalonji traversant le ravin Mbala wa Tshitoko, signale-t-on.

### Uvira : mécontentement des enseignants des écoles d'Itombwe/Mwenga

Les gestionnaires des écoles de la collectivité d'Itombwe/Mwanga, des hauts plateaux d'Uvira et du territoire de Fizi réclament le paiement de leurs salaires du mois d'octobre dernier et les frais de fonctionnement en retard de versement depuis bientôt six mois, rapporte l'ACP. Ces gestionnaires qui se sont réunis dernièrement pour l'examen de cette situation, font remarquer que ces frais sont signalés dans les listings de paie, avant de relever le préjudice que le manque de moyens cause dans la formation des élèves.

### Kinshasa : démolition des constructions dans la concession SCTP à Limete

La brigade de démolition de l'hôtel de ville de Kinshasa a détruit, vendredi 3 novembre, des maisons construites anarchiquement dans la concession de la Société commerciale des transports et des ports (SCTP, ex-ONATRA, Office national des transports), située dans la commune de Limete, à Kinshasa. Selon la population, cette opération vient soulager tant soit peu les habitants qui dénoncent le passage des inciviles dans les maisons non achevées, empêchant la circulation paisible des citoyens le jour comme la nuit, rapporte l'ACP. Les mêmes habitants souhaitent que l'opération s'étende jusqu'au quartier Pakadjuma pour restaurer l'ordre. C'est pour la énième fois que le gouvernorat provincial de Kinshasa ordonne la démolition des constructions anarchiques sur le même site, souligne-t-on.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

## Les spécialistes de radioprotection en formation sur la gestion des accidents nucléaires

**La RDC s'active à faire face aux risques liés aux accidents radiologiques et nucléaires, en organisant une formation de 5 jours permettant aux agents intervenant lors des urgences nucléaires de sauver des vies des populations.**

HERVÉ NTUMBA

Le Commissariat général à l'énergie Atomique (CGEA) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) organisent, depuis hier lundi 6 novembre, une formation en faveur des spécialistes intervenant lors des urgences nucléaires et radiologiques. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée au CREN-K, situé dans les installations de l'Université de Kinshasa (UNIKIN).

Regroupant les agents de l'ordre, les médecins, le personnel médical, les spécialistes de radioprotection, les sapeurs-pompiers ainsi que les juristes, cet atelier de formation a pour l'objectif de les aider à bien gérer des accidents nucléaires et radiologiques.

Durant la formation, les participants seront outillés sur la gestion d'un accident nucléaire et la notion sur l'intervention. Cela en vue d'y faire face et de rétablir le contrôle sur le site. La formation porte également sur la gestion des conséquences de l'accident nucléaire. Donc, la priorité est de sauver des vies des populations de la République démocratique du Congo.

Le commissaire général de CGEA, Vincent Lukanda, a exprimé sa gratitude au ministre de la Recherche scien-

tifique, avant de faire savoir que cette année, l'AIEA célèbre ses 61 ans d'existence marquant ainsi autant d'années d'utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire dans le monde. « Vous avez entendu parler de l'accident du Tchernobyl ou encore, plus récemment, de l'accident de Fukushima, au Japon. Pour d'aucuns, chaque accident nucléaire donne l'occasion de trouver dans le nucléaire civil, rien que les catastrophes, les dégâts, les morts et les pertes énormes », a-t-il regretté.

Face à cette situation, il a indiqué que la prévention des accidents ainsi que leur gestion sont des composantes majeures du programme nucléaire dans tous les pays du monde. Pour cela, le CGEA, en partenariat avec l'AIEA, a résolu de former les techniciens intervenant lors des urgences nucléaires sur la gestion radiologique.

### STRUCTURE NATIONALE DE GESTION DES URGENCES

Puisque la République démocratique du Congo est encore à l'étape de la mise en place de la structure nationale de gestion des urgences radiologiques et nucléaires, le commissaire général de CREN-K a saisi cette occasion pour appeler le ministre de la Recherche scientifique à accélérer le processus de son établissement et de sa mise en œuvre.

De son côté, le représentant du ministre de la Recherche scientifique a mis l'accent sur l'importance de renforcer les capacités nationales en matière

d'urgences radiologiques et nucléaires. Pour lui, il faut des hommes bien formés et services spécialisés compétents pouvant secourir la population et l'environnement en cas de catastrophes.

Compte tenu des risques liés aux accidents radiologiques et nucléaires qui se sont accrus ces dernières années à travers le monde, le représentant du ministre de la Recherche scientifique s'est exprimé en ces termes : « Aucun pays ne peut se dire à l'abri de ces risques. Notre pays, la République démocratique du Congo, avec l'exploitation et la transformation de ses minerais se trouve concerné par ces risques ».

A noter que la RDC compte plusieurs sociétés minières recourant à la radiologie dans le traitement des minerais et plusieurs formations médicales utilisent également la radiologie pour le diagnostic et le traitement de certaines maladies. Ajouter à cela, le terrorisme qui se développe sous plusieurs formes.

Un accident ou un acte de sabotage pourrait intervenir à tout moment et occasionner des risques radiologiques. Conséquence : la population et l'environnement ne pourraient être abandonnés en cas de survenance de ces risques.

En outre, le représentant du ministre de la Recherche scientifique a appelé les participants à l'assiduité tout au long de cette formation, afin que les connaissances acquises servent dans la prise en charge de la population et de l'environnement en cas des situations d'urgence radiologiques.

### Kinshasa

## Perturbation de la fourniture d'eau potable au quartier des Anciens combattants à Ngaliema

FL NL-NS/ACP

La population du quartier Anciens combattants, dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa, connaît une réelle perturbation en approvisionnement d'eau potable depuis plusieurs mois. Cette eau est fournie pendant quelques heures ou pas du tout aux consommateurs.

Interrogé par l'Agence congolaise de presse (ACP), un agent de la Régie de distribution d'eau (REGIDESO) affecté au service technique et plomberie attribue cette situation en partie à la défectuosité de la tuyauterie due, notamment aux eaux de pluie, aux ravins et aux terrains marécageux.

Il y a également le problème de vieillissement et de fissure des tuyaux qui cèdent lorsqu'il n'y a pas de service d'entretien et de suivi périodique, a ajouté cet agent. Il a justifié la faible pression dans la distribution diurne d'eau par la forte demande des abonnés en dépit de fuites d'eau observées.

C'est pourquoi, selon la source,

la REGIDESO ne distribue qu'une infime quantité d'eau aux heures tardives de la nuit, période pendant laquelle on enregistre une faible demande de la part de la clientèle, entraînant ainsi une pression constante.

Cette situation est aussi vécue dans quelques avenues des quartiers Munganga et Mfinda, situés également dans la commune de Ngaliema. Il s'agit des avenues Lusevakueno, Nsanga, Mbanza Mpa.

Dans ces avenues, la situation remonte à plus de six mois. Faute de pression observée dans la tuyauterie, l'eau ne coule plus de robinets. Les habitants sont dès lors contraints d'aller là où ils peuvent s'approvisionner en eau potable, contre paiement d'une certaine somme d'argent. Le taux varie selon qu'on utilise un bidon de 5, 10, 20, voire 25 litres. Mais aussi paradoxal que cela puisse paraître, les agents de la REGIDESO prélèvent les index de l'eau potable... non consommée. Preuve, cette entreprise publique émet mensuellement des factures de consommation d'eau destinées à ses abonnés. Les différents appels

lancés par les abonnés de la REGIDESO à la hiérarchie de cette entreprise publique pour remédier à la situation sont demeurés vains.

Toujours à Ngaliema, les habitants du quartier Museyi sont confrontés au problème de perturbation de la fourniture d'eau potable. La situation, avons-nous appris d'un habitant de ce quartier, remonte à plus de trois mois. L'eau coule à des heures tardives, certains jours. Parfois, l'eau ne coule pas des robinets pendant deux jours d'affilée. Ce sont les avenues situées derrière le centre de formation de la REGIDESO, à Binza/Ozone, qui sont concernées par cette situation.

Il s'agit notamment des avenues Mukoko, Makanda Manza, Kimbangu, Masolokele et Balombadio. « Nous avons difficile à comprendre la situation que nous vivons ces derniers temps, alors que nous sommes à côté du centre de captage d'eau de la REGIDESO », s'est plaint cet habitant qui espère que le cri du cœur des habitants confrontés par cette situation sera entendu.

# Universités privées : « Les pays africains sauront retenir leurs talents », assure Luis Lopez

**Le fonds britannique Actis a lancé Honoris United Universities, un réseau universitaire privé destiné à s'étendre sur tout le continent. Son PDG en détaille la philosophie.**

Après avoir investi 500 millions de dollars (environ 424 millions d'euros) dans l'éducation privée de pays émergents comme la Chine ou le Brésil, le fonds britannique Actis a lancé en juillet le réseau Honoris United Universities sur le continent africain, qui regroupe sept établissements du Maghreb et d'Afrique du Sud (27 000 étudiants, 48 campus dans 30 villes).

## PERSPECTIVE PANAFRICAINNE

On y compte l'université Mundiapolis de Casablanca, dans laquelle il a investi 100 millions de dollars (85 millions d'euros) en 2016, l'École marocaine des sciences de l'ingénieur (EMSI), rachetée cette année, l'Université centrale, en Tunisie, acquise en 2014, l'Institut maghrébin des sciences économiques (IMSET), l'Académie d'art de Carthage, auxquels s'ajoutent deux acteurs sud-africains de l'enseignement à distance, Mancosa et Regent Business School.

Nous investirons là où il y a le plus de besoins : la santé, l'entrepreneuriat, l'ingénierie

Valeur totale des actifs : 275 millions de dollars. Pariant sur une explosion des besoins du continent en matière d'éducation, le réseau Honoris United Universities entend se développer plus avant en Afrique subsaharienne, à la fois avec des campus et de l'enseignement à distance, en formant des étudiants dans une perspective panafricaine. Sans dévoiler le montant de ses investissements futurs, son président-directeur général, Luis Lopez, nous en détaille la philosophie.

### Vers quoi se dirigeront en priorité vos investissements ?

Nous investirons tout d'abord dans nos programmes, en misant sur l'innovation, afin d'améliorer les performances de nos élèves une fois leurs diplômes obtenus. Par exemple, les cours de business traditionnels doivent s'intégrer



aux problématiques de l'économie digitale.

Nous investirons ensuite là où il y a le plus de besoins en compétences : dans les secteurs de la santé, l'entrepreneuriat, l'ingénierie. Idéalement, nous pourrions être présents dans chacun des cinquante-quatre pays du continent.

Nous comptons passer de 27 000 à 100 000 étudiants au cours des cinq prochaines années

Nous travaillons maintenant à lancer un MBA global depuis nos deux institutions sud-africaines, Mancosa et Regent Business School, qui sera axé sur l'Afrique. Notre MBA sera disponible sur différents marchés, car nous visons à rendre accessibles les mêmes compétences au nord et au sud.

### L'Afrique subsaharienne n'est pas encore présente dans votre réseau. Les opportunités n'y sont-elles pas assez mûres ?

Nous regardons du côté de la Côte d'Ivoire, du Sénégal mais aussi vers le Kenya et l'Égypte, car ce sont les zones les plus prometteuses en matière de croissances démographique et économique. Nous avons déjà beaucoup d'étudiants originaires de ces pays, c'est donc là que nous aurons besoin d'élargir le plus notre présence.

Nous sommes en train d'y étudier les besoins économiques et la catégorie d'étudiants que l'on pourrait

toucher. Nous avons un certain nombre de projets encore en discussion. Nous ne nous implanterons pas seuls. Nous comptons bénéficier d'une expertise locale et grandir avec un partenaire, soit par joint-venture, soit par acquisition.

### Y a-t-il assez de professeurs pour répondre à vos besoins ?

Nous sommes suffisamment pourvus pour répondre à nos besoins actuels. Mais, pour répondre aux exigences futures – nous comptons passer de 27 000 à 100 000 étudiants sur le continent au cours des cinq prochaines années –, nous devons investir et travailler main dans la main avec les gouvernements pour trouver des solutions. Nous pourrions aussi faire venir des professeurs de l'étranger.

### L'EMSI a été intégrée à votre réseau. Dans quelle direction allez-vous investir pour développer cette institution ?

L'EMSI est très bien implantée à Casablanca. Elle devrait accentuer plus encore sa présence à Marrakech, et nous devons lui offrir l'opportunité d'être plus forte au-delà. Nous pourrions la développer en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, soit en attirant des élèves, soit en trouvant un partenaire dans ces régions.

### Les classes moyennes

### émergentes vont développer ces économies

Elle bénéficie d'un très haut niveau d'infrastructures, de technologies. Et, au-delà du secteur traditionnel de l'ingénierie, on doit la pousser davantage vers les technologies vertes, l'énergie, les smartcities, « l'économie du XXIe siècle », et la rendre plus accessible au reste du réseau.

### Ne craignez-vous pas de former des diplômés qui par la suite seront recrutés ailleurs qu'en Afrique ?

C'est dans la nature des choses que des diplômés africains soient appelés sur d'autres marchés. Il y a un besoin de mobilité croissant dans le monde entier, c'est vrai en Chine comme au Brésil. Les économies africaines s'industrialisent, diversifient leurs services.

Les classes moyennes émergentes vont développer ces économies. Les familles dépenseront plus pour offrir à leurs enfants une bonne éducation. Ces économies en croissance devront retenir leurs talents.

### Ne pensez-vous pas qu'à diplôme égal une entreprise internationale préfère un Européen ou un Américain ?

Un bon employeur ne regarde pas la nationalité, mais l'adéquation entre une mission et des compétences.

### L'arrivée de capitaux privés dans l'éducation ne

### va-t-elle pas creuser le fossé entre ceux qui peuvent payer et ceux qui ne le peuvent pas ?

L'introduction de capitaux privés dans la zone est aussi motivée par la présence d'Actis. Nous avons besoin d'un système équitable avec une éducation publique accessible et de qualité, ainsi que d'une éducation privée qui réponde aux exigences économiques.

Il faut un système qui s'adresse à ceux qui peuvent payer comme à ceux qui ne le peuvent pas

Quand vous avez une population aussi jeune, dont le poids ne va cesser de grandir, et autant de capitaux investis dans l'industrie, vous devez trouver un grand nombre de solutions. Et vous avez surtout besoin d'un système qui s'adresse à ceux qui peuvent payer comme à ceux qui ne le peuvent pas.

### L'entrée d'investisseurs étrangers dans l'éducation en Afrique ne signifie-t-elle pas un échec des États ?

L'État tient une place très importante dans les économies émergentes, il s'occupe des questions de retraite, de santé... Il ne peut pas tout financer. C'est pourquoi le privé existe. Il faut penser en termes de performance. Vous avez besoin de mobiliser public et privé pour bénéficier d'un bon système éducatif.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DU PLAN

*Cellule d'exécution du Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé et à la Création de l'Emploi « PADSP-CE »*

## Invitation à soumissionner

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date : 07 Novembre 2017  
Don N° : DON FAD N° 2100155029868  
Avis d'Appel d'Offres National Sans Pré-qualification (AAON)  
N : 06/CEP/PADSP-CE/COORD/PM/2017

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés paru dans le site de l'ARMP à la date du 21 Août 2017.
2. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement auprès de la Banque Africain de Développement (FAD), pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Prive et à la Création de l'Emploi (PADSP-CE), et entend affecter des paiements au titre du marché pour la reproduction du guide pratique du créateur d'entreprise en faveur du Guichet Unique de la Création d'Entreprise suivant l'AAON n°06/CEP/PADSP-CE/COORD/PM/2017
3. La Cellule d'Exécution Projet (PADSP-CE) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **reproduction du guide pratique du créateur d'entreprise en faveur du guichet unique de la création d'entreprise**
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans la Loi N°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Cellule d'exécution du Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé et à la Création de l'Emploi « CEP/PADSP-CE »**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9h00' à 15h30' (heure locale TU+1) du lundi à vendredi au **Ministère du Plan, Direction des Infrastructures, sis 4155, Rue des Coteaux, Q/Petit pont, Kinshasa-Gombe, RDC – BP : 9378 Kin I, ou par courriel [secretariat.padsp@padsp-ce.cd](mailto:secretariat.padsp@padsp-ce.cd). Et réserver une copie aux e-mails : [vincentnkutulabund@gmail.com](mailto:vincentnkutulabund@gmail.com) et [fatimkaba@hotmail.com](mailto:fatimkaba@hotmail.com)**  
**Téléphone : (+243) 81 22 32 914 / 99 35 54 57 / 81 59 92 080**
6. Les exigences en matière de qualification sont :

#### Capacité financière

Le candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Présenter les états financiers certifiés de trois dernières années (2016, 2015 et 2014) ;
- Présenter le chiffre d'affaires moyen au moins égal au double du montant de l'offre de trois dernières années ;
- Justifier d'une capacité financière à couvrir ce marché dans le délai imparti ;
- Présenter l'attestation de non faillite.

#### Capacité technique et Expérience

- Avoir réalisé au moins deux marchés similaires (Produire la liste des marchés similaires ainsi que les références), conformément aux **Instructions aux Candidats (IC) 5.1.**

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après au **Ministère du Plan, Direction des Infrastructures, sis 4155, Rue des Coteaux, Q/Petit pont, Kinshasa-Gombe, RDC – BP : 9378 Kin I, courriel [secretariat.padsp@padsp-ce.cd](mailto:secretariat.padsp@padsp-ce.cd) Et réserver une copie aux e-mails : [vincentnkutulabund@gmail.com](mailto:vincentnkutulabund@gmail.com) et [fatimkaba@hotmail.com](mailto:fatimkaba@hotmail.com); Tél (+243) 81 22 32 914 / 99 35 54 57 / 81.59 92 080 ; Contre un paiement non remboursable de 150.000,00 CDF ou 100 \$ USD. Le paiement devra être effectué à la caisse de la cellule d'exécution du projet moyennant une reçue.**

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **Ministère du Plan, Direction des Infrastructures, sis 4155, Rue des Coteaux, Q/Petit pont, Kinshasa-Gombe, RDC – BP : 9378 Kin I**, au plus tard le **22 Novembre 2017 à 15 heures 00' (heure locale TU+1)**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus en date du **22 Novembre 2017 à 15 heures 30' (heure locale TU+1)**.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de : **2.000,00 \$USD (dollars américains deux milles)**.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

9. Ces fournitures sont à livrer à la Cellule d'exécution du Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé et à la Création de l'Emploi **dans un délai de 45 jours à l'adresse :**

**Ministère du Plan, Direction des Infrastructures, sis 4155, Rue des Coteaux, Q/Petit pont, Kinshasa-Gombe, RDC – BP : 9378 Kin I,**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Kinshasa, le

Dieudonné BOENGA BOKANGE

Coordonnateur



## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° CGA/0002/AEM/RDOS/24102017

### RECRUTEMENT DES AGENTS D'ENTRETIEN DES MATERIELS DE PISTE POUR LES ESCALES DE CONGO AIRWAYS A KINSHASA, LUBUMBASHI ET GOMA

#### 1. Contexte

Dans la perspective de la mise en place de ses filiales pour l'assistance au sol, Congo Airways voudrait recruter des agents d'entretien des matériels de piste pour ses escales de **KINSHASA, LUBUMBASHI et GOMA**.

#### 2. Principales tâches

Les candidats retenus auront comme principales tâches:

- Maintenir les équipements en bon état pour une utilisation optimale pendant les opérations (maintenance/entretien préventif/réparation/soudage/ajustage);
- Elaborer un programme d'entretien des équipements et matériels de piste;
- Elaborer les états de besoins en pièces de rechange et consommables nécessaires pour l'entretien ainsi que la maintenance du matériel;
- Exploiter les remarques et rapports d'incidents éventuels rédigés par les opérations;
- Assurer l'entretien et la réparation des matériels de Handling, et autres outils;
- Tenir les inventaires permanents de pièces détachées en stock, contrôler leur état, procéder à l'inspection des véhicules, matériels de Handling, et autres outils;
- Faire régulièrement à l'intention de la hiérarchie un rapport sur l'état des matériels devenus hors usage et assurer la gestion des ULD;
- Etablir des rapports mensuels des activités à adresser à la hiérarchie.

#### 3. Profil des candidats

- Avoir au moins un diplôme d'état en mécanique auto ou équivalent;
- Avoir au moins deux ans d'expérience professionnelle dans une société d'assistance en escale ou dans une société similaire;
- Avoir une bonne connaissance de la langue française (écrite et parlée);
- Avoir un permis de conduire valide.

#### 4. Aptitudes

Les agents d'entretien retenus devront faire preuve des aptitudes suivantes:

- Autonomie;
- Esprit initiative;
- Rigueur;
- Honnêteté;
- Sens de l'organisation;
- Apte à travailler sous pression.

#### 5. Dépendance hiérarchique

Les agents d'entretien dépendront hiérarchiquement du Responsable désigné des opérations au sol à qui ils auront à rendre compte.

#### 6. Durée du contrat

La durée du contrat sera d'une année renouvelable avec une période probatoire de trois mois.

#### 7. Dépôt du dossier de candidature

Toute personne intéressée peut déposer ou envoyer par e-mail son dossier de candidature à l'adresse ci-dessous, avec la mention « **Avis de recrutement N° CGA/0002/AEM/RDOS/24102017**, au plus tard le **lundi 20 novembre 2017 à 12h 00 GMT**.

Le dossier de candidature sera composé de/des:

- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae qualifié avec coordonnées de trois personnes de référence;
- Titres académiques;
- Attestations de formation;
- Permis de conduire en cours de validité;
- Tout autre document jugé utile par le candidat.

#### Adresse postale générale de CONGO AIRWAYS S.A

13 Avenue de la Liberté  
30 juin

Immeuble 01

Kinshasa

Email: [ressourcesmarchés@congoairways.com](mailto:ressourcesmarchés@congoairways.com)

Téléphone: +243 27 77

Désiré BALAZIRE BANTU



Directeur Général  
Dirigeant Responsable

## **AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° CGA/0003/AEM/RDOS/24102017**

### **RECRUTEMENT DES OPERATEURS D'ENGINS DE PISTE POUR LES ESCALES DE CONGO AIRWAYS A KINSHASA, LUBUMBASHI ET GOMA**

#### **1. Contexte**

Dans la perspective de la mise en place de ses filiales pour l'assistance au sol, Congo Airways voudrait recruter des opérateurs d'engins de piste pour ses escales de KINSHASA, LUBUMBASHI et GOMA. Leur mission principale sera la conduite d'engins de manutentions à conducteur porté dans le cadre d'opérations de déplacement, de chargement et/ou de déchargement, de stockage et/ou de déstockage, et d'approvisionnement.

#### **2. Principales tâches exécutées**

Les opérateurs d'engins de piste auront comme principales tâches, entre autres:

- Assister l'avion en escale;
- Conduire l'engin d'assistance en escale;
- Récupérer et répartir les bagages en fonction de leurs destinations;
- Organiser le rangement des bagages sur chariots et containers;
- Conduire jusqu'à l'avion les bagages et le fret et effectuer l'opération inverse à l'arrivée d'un avion;
- Charger et décharger l'avion en utilisant les tapis roulants selon la provenance de l'avion;
- Livrer les bagages sur les tapis roulants en fonction de leur arrivée;
- Veiller au maintien et au parfait état de marche des engins d'assistance en escale en particulier et du matériel roulant en général;
- Rendre compte quotidiennement au responsable des opérations des activités sur le tarmac;
- Conduire suivant les règles de l'art et procédures les engins de piste conformément aux normes et pratiques recommandées ;
- Veiller au moindre détail à l'état technique du matériel à utiliser avant de le mettre en marche;
- Vérifier la quantité de carburant, le niveau d'huile et d'eau dans le radiateur avant de démarrer le matériel;
- Suivre à la lettre les instructions de sa hiérarchie afin de parer à toute éventualité;
- Conduire au tarmac selon les recommandations de la police aéroportuaire du matériel servant à assurer l'assistance au sol d'un aéronef attendu;
- Tenir à jour le carnet d'engin, ainsi que le carnet des bons d'assistance en consignait les données réelles de prestation au sol ou à hangar technique;
- Remettre journalièrement les bons d'assistance consignés et contre signés;
- Conduire toutes affaires cessantes le matériel en panne à la maintenance.

#### **3. Profil des candidats**

- Avoir au moins un diplôme d'Etat en mécanique automobile ou discipline voisine,
- Avoir au moins deux (2) ans d'expérience dans une société d'assistance en escale ou dans une société similaire;
- Bonne connaissance de la langue française (écrite et parlée);
- Permis de conduire valide.

#### **4. Aptitudes**

Les opérateurs d'engins de piste retenus devront faire preuve des aptitudes suivantes:

- Autonomie;
- Esprit d'initiatives;
- Sens de l'écoute;
- Rigueur;
- Discrétion;
- Honnêteté;
- Sens d'organisation;
- Apte à travailler sous pression.

#### **5. Dépendance hiérarchique**

Les agents d'entretien dépendront hiérarchiquement du Responsable désigné des opérations au sol à qui ils auront à rendre compte.

#### **6. Durée du contrat**

La durée du contrat sera d'une année renouvelable avec une période probatoire de trois mois.

#### **7. Dépôt du dossier de candidature**

Tout candidat intéressé peut déposer ou envoyer par internet son dossier de candidature à l'adresse ci-dessous, avec la mention « **Avis de recrutement N° CGA/0001/OEP/RDOS/24102017, au plus tard le lundi 20 novembre 2017 à 12h 00 GMT** ».

Le dossier de candidature sera composé de :

- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae avec coordonnées de trois personnes de référence;
- Titres académiques;
- Attestation de formation;
- Permis de conduire en cours de validité;
- Tout autre document jugé utile par le candidat.

Adresse : **Direction générale de CONGO AIRWAYS S.A**

13000 Kinshasa, Congo (Kin)

Impr

Kin

Email : [recrutement@congoairways.com](mailto:recrutement@congoairways.com)

Téléphone : +243 20 77 77 77

**Désiré BALAZIRE BANTU**

## Finale aller-C2 : TP Mazembe regagne Lubumbashi pour poursuivre sa préparation

Le stage du Maroc terminé, le TP Mazembe débarque à Lubumbashi ce mardi 7 novembre, pour poursuivre la préparation de sa finale aller contre Supersport, prévue le 19 novembre au stade de la Kamalondo.

ARMEL LANGANDA

Après deux semaines de stage passées au Maroc pour préparer la finale aller de la Coupe de la Confédération, le TP Mazembe retrouve son fief de Lubumbashi ce mardi 7 novembre dans l'après-midi. L'équipe a quitté Rabat lundi avec une escale à Addis-Abeba, avant de rejoindre Kinshasa afin d'atteindre Lubumbashi mardi en début d'après-midi.

Les Corbeaux du TP Mazembe recevront les Sud-africains de Supersport United, le 19 novembre. C'est en finale aller de la Coupe de la CAF au stade TP Mazembe de la Kamalondo, à Lubumbashi. Le match retour est prévu le 25 novembre en Afrique du Sud.

Une fois à Lubumbashi, l'équipe poursuivra sa préparation en affrontant Ecofoot Katumbi en match amical, le lundi 13 novembre. C'est dans l'objectif de se maintenir en forme avant la réception de Supersport, un adversaire de taille à prendre au sérieux.

Pour avoir l'idée du stage de Maroc, le coach adjoint du TP Mazembe, David Mwakasu, s'est confié à la presse de l'équipe avec des mots justes :

« Les séances d'entraînement étaient intensives et pour les évaluer,



David Mwakasu, coach adjoint du TP Mazembe : « Les séances d'entraînement étaient intensives »

les trois matchs amicaux nous ont permis de déceler nos erreurs. Sur le plan physique, technique et tactique tout marche bien. Le seul déficit que nous avons, c'est juste la finition. C'est sur le plan mental que nos joueurs doivent se surpasser pour corriger cela. Dans le football de haut niveau, la légèreté dans l'application des certaines règles offensives est inacceptable bien que ça puisse arriver. Il est impensable de dominer un match de la tête au pied et de ne pas marquer. Dribbler même le gardien pour mettre la balle dans le décor. Nous avons travaillé cela et avons tiré des leçons à l'issue de ces trois rencontres amicales», a confié M. Mwakasu.

« Nous sommes satisfaits de la

prestation de nos joueurs face aux trois équipes marocaines. Pour nous, entraîneurs, c'est au cours du match face à la Renaissance Sportive de Berkane que l'équipe a bien presté malgré la défaite. Nous étions présents dans le jeu, il y a eu du répondant en dominant Renaissance. Nous nous sommes procurés des occasions, douze au total, mais nous ne les avons pas mis au fond et en face, l'adversaire s'est offert deux buts sur les deux occasions. Avec cela, nous avons tiré des enseignements précis et clairs. En affrontant des équipes d'un bon niveau, ce stage marocain nous aidera à coup sûr pour mieux aborder la finale face à SuperSport», a-t-il ajouté.

## Barrage aller CHAN 2018 : le Rwanda prend le dessus sur l'Ethiopie

ARMEL L

Le Rwanda vient de créer l'exploit en allant chercher la victoire sur le terrain adverse lors du match « aller » comptant pour la dernière place qualificative de la CHAN 2018. Amavubi a donc pris une sacrée option pour le match retour qui aura lieu à Kigali la semaine prochaine. Sur place à Addis-Abeba, les Amavubi se sont imposés sur le score de 3-2.

Pourtant éliminés lors du dernier tour des éliminatoires dans la zone Centre-Est, l'Ethiopie et le Rwanda ont une fois de plus la chance de décrocher le ticket pour la grande fête du football africain, réservée aux joueurs évoluant sur le continent africain.

L'Ethiopie avait manqué la qualification du CHAN 2018 en perdant face au Soudan par 2-1 sur l'ensemble de deux rencontres. Le sélectionneur de l'équipe nationale du Rwanda, Antoine Hey, a dit qu'ils ont cherché des informations sur l'Ethiopie. : « J'ai parlé à mon collègue l'entraîneur soudanais qui a affronté et qui s'est qua-



lifié après avoir battu l'Ethiopie. Je suis absolument sûr que si tout va bien, nous sommes les meilleurs et nous nous qualifierons, mais le football est imprévisible, donc tout est ouvert et c'est ce qui rend ce sport passionnant », a dit Antoine Hey.

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football a levé l'option de programmer ce barrage entre l'Ethiopie et le Rwanda, dans l'ob-

jectif de désigner la 16e sélection nationale qualifiée pour la phase finale du Championnat d'Afrique des Nations Total, prévu au Maroc du 12 janvier au 4 février 2018.

La décision du comité exécutif participe d'un souci d'équité et va porter le nombre d'équipes représentant la zone Est pour le tournoi final à trois.

Le tirage au sort du tournoi final est prévu le 17 novembre 2017.

## Tour du Faso : le Marocain Mraouni remporte l'édition 2017



Fin dimanche de l'édition 2017 du Tour du Faso. L'événement, c'est le sourire du Marocain Salaheddine Mraouni, qui fêtait ses 30 ans et qui a remporté le classement général au temps devant l'Erythréen Musie Saymon et le Burkinabé Mathias Sorgho. Pour succéder au local Arouna Ilboudo, Mraouni s'est montré constant sur toute la compétition enfilant le maillot jaune dès la 2<sup>e</sup> étape puis à la 7<sup>e</sup> pour ne plus le lâcher jusqu'à la fin. Le Marocain enlève également le maillot des points chauds et celui du meilleur jeune du Tour. Pour cette 10<sup>e</sup> et dernière étape courue entre Korsimoro et Ouagadougou (110,7 km), elle a été remportée par l'Allemand Benjamin Stauder qui conclut sa belle participation avec 5 victoires d'étapes. Il repart avec le maillot vert du leader du classement général aux points. Le maillot de la combativité est revenu à Eric Perodo tandis qu'Abdoul Aziz Nikiéma s'est contenté de celui du meilleur Burkinabé.

## LDC : remonté après l'arbitrage, Al Ahly saisit la CAF

Hors de lui après sa défaite en finale retour de la Ligue des champions face au Wydad Casablanca (1-1, 1-0) samedi, Al Ahly avait notamment dans son viseur l'arbitre gambien, Pape Bakary Gassama, accusé de partialité. «Un penalty évident nous a été refusé, et le but du Wydad était hors-jeu», a ainsi pesté l'entraîneur du géant cairote Hossam El Badry. Les images du but montrent pourtant que celui-ci n'est absolument pas entaché d'hors-jeu. La partie ayant été interrompue une poignée de secondes en raison de fumigènes, le vice-champion d'Afrique se plaint aussi de la durée du temps additionnel (3 minutes), sur son site officiel, le club le plus titré de l'épreuve va même plus loin et annonce un recours devant la CAF. «Nous avons un certain nombre de motifs pour déposer un recours», a assuré le président des Diables Rouges, Mahmoud Taher. Une saisie qui n'a aucune chance d'aboutir.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

**LePotentiel**

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi  
le 12 octobre 1982  
Autorisation n° 04/00015/DI/82  
Siège social :  
873, av. du Bas-Congo  
Kinshasa-Gombe  
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC  
E-mail :  
lepotentiel@yahoo.com  
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe  
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu  
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala  
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27  
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT  
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14  
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56  
Médard Muyaya 081 069 11 22  
Ludi Cardoso 081 302 64 40  
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03  
Véron Kongo 099 852 69 77  
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87  
Florent N'Lunda 081 493 78 50  
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)  
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68  
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72  
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par

Groupe de presse MEDIA 7



# La presse dresse un bilan désastreux de ses relations avec les pouvoirs

**Dans le cadre d'une mission d'évaluation des défis et opportunités de l'État de droit en RDC, des journalistes ont exposé leurs doléances sur la « difficile collaboration » avec les pouvoirs.**

## BIENVENU IPAN

Réunis sous l'égide de l'USAID, des journalistes congolais ont dressé, le samedi 4 novembre 2017, un bilan désastreux de leurs relations avec les pouvoirs judiciaires. La rencontre d'échange, organisée au Centre des ressources pour les médias (CRM), à Gombe, a permis à l'ONG « International Development & Rule of Law » de faire un diagnostic sans complaisance de ces relations. Ce, dans le cadre d'une mission d'évaluation des défis et opportunités de l'État de droit en République démocratique du Congo. Mission qui est appuyée par l'USAID (l'Agence américaine pour le développement international).

L'« International development & Rule of Law » a été représentée à cette réunion par Rick Gold et Olivier Kambale, avocat de formation et spécialiste des questions de l'État de droit et



de la justice transitionnelle. Ces journalistes ont déploré le fait qu'ils collaborent difficilement avec les pouvoirs, en général, et le pouvoir judiciaire, en particulier. Dans leur diagnostic, ces hommes de médias dénoncent le fait qu'ils sont considérés devant les pouvoirs comme des ennemis. Ils ont énuméré quelques obstacles rencontrés pour couvrir les activités organisées notamment par la présidence de la République, les Cours et Tribunaux. Pire, l'accès à l'information est buté à des contraintes d'ordre politique, selon qu'on est de l'obédience de l'opposition ou

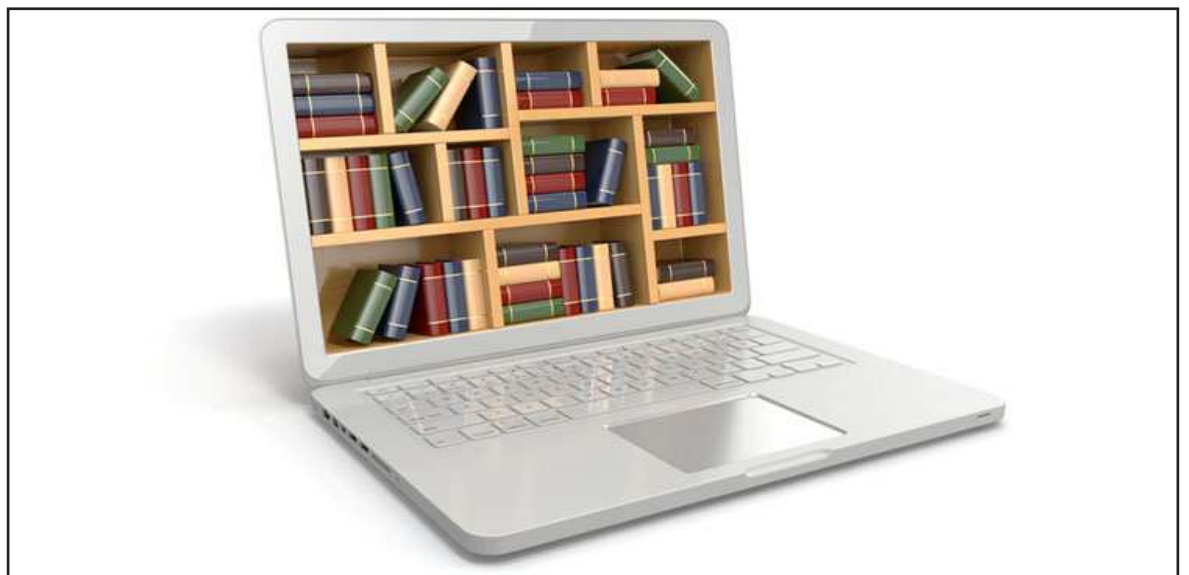
du pouvoir. Ce qui les pousse à dire que le droit d'accéder à l'information n'est pas respecté. Pour eux, le problème est à considérer dans le cadre global du fonctionnement de l'État. Ils considèrent qu'il n'y a pas un État de droit en RDC. Ils proposent, à cet effet, la refondation de l'État ; le financement de la presse de façon à en finir avec l'influence des pouvoirs sur les journalistes ; organiser régulièrement ce genre de rencontre d'échange avec les animateurs des institutions judiciaires, des policiers et autres organisations de la Société ci-

vile. Ce, afin de partager avec eux les doléances des médias pour accéder aux informations judiciaires. Ces journalistes ont aussi recommandé le renforcement de leurs capacités sur la collecte des informations judiciaires ; la dépenalisation des délits de presse ; l'indépendance de la relance des éditions du Journal du citoyen dans les médias. La mission d'évaluation soutenue par l'USAID se base aussi sur le rapport publié récemment par Journaliste en Danger (JED) sur les crimes commis contre les journalistes en RDC.

# L'ISDR Mbandaka se dote d'une bibliothèque virtuelle avec 890 documents téléchargés

La bibliothèque virtuelle de l'Institut supérieur de développement rural à Mbandaka (ISDR) compte 890 documents téléchargés accessibles à la connexion Internet. Le ministre provincial de la Santé, Célestin Bolili, représentant personnel du gouverneur de province, a procédé récemment à l'inauguration de cette bibliothèque, en présence de plusieurs personnalités de la province. Le ministre Bolili, a félicité le directeur général de l'ISDR et les membres de son comité pour les efforts palpables du travail accompli dans l'objectif d'améliorer l'accès à l'éducation de base.

Pour sa part, le professeur Placide Makwa, directeur général de cette institution d'enseignement supérieur, a indiqué que la bibliothèque est un outil de recherche, une collection de conservation des livres, un support scientifique contenant des informations



de nature variée. Il a précisé qu'une bibliothèque virtuelle est une collection des documents accessible à distance au moyen d'Internet. C'est aussi une alternative pour contourner les livres physiques.

Le professeur Makwa a loué la coopération entre son

institution et l'organisme REDD++/Equateur qui a financé cette œuvre scientifique avec son projet « Nzambe Malamu », en dotant l'ISDR d'un lot d'équipement informatique important. La bibliothèque virtuelle, a-t-il fait savoir, compte 890 documents téléchargés accessi-

bles à la connexion Internet. Elle permet de résoudre un problème pour les étudiants, avant d'inviter les abonnés éventuels de quitter le monde des analphabètes. Cette bibliothèque est l'unique du genre à Mbandaka.

*Prenant acte du calendrier de la Céni*

## Washington : pas une minute de plus à Kabila après 2018

*De passage récemment en République démocratique du Congo, l'ambassadrice des USA aux Nations unies, Nikki Haley, a exigé des élections courant 2018 pour arrêter la persistance de la crise dans le pays. Moins de deux semaines après son passage à Kinshasa, la Céni publie un calendrier électoral mais qui prévoit la présidentielle et les législatives en décembre 2018. Dans un communiqué publié hier lundi 6 novembre, Nikki Haley approuve quand même ce calendrier mais promet de ne pas laisser un « délai supplémentaire » à Joseph Kabila.*

*Kinshasa doit respecter ce calendrier dans ses moindres détails. Cette position de Washington laisse Corneille Nangaa dans les limites du possible. Cependant, l'opposition est prise au dépourvu avec cette position des USA. Quant au président de la République, il est désormais dans le viseur de Washington. Les élections doivent être organisées selon le chronogramme que la centrale électorale a publié le dimanche 5 novembre. Joseph Kabila est ainsi appelé à prouver sa bonne foi en levant toutes les contraintes liées à l'organisation des scrutins en République démocratique du Congo. La*



*Majorité présidentielle n'a jamais caché son intention de prolonger pour longtemps le bail de son autorité morale à la tête de la RDC. Va-t-elle désormais s'inscrire sur le processus électoral ? La vérité sera connue d'ici à fin 2018.*

LP

## Communiqué de l'ambassadrice Nikki Haley sur la publication du calendrier électoral en RD Congo

Après des années de retard, la Commission électorale nationale indépendante en République démocratique du Congo (RDC) a publié un calendrier pour les élections attendues depuis longtemps. Les États-Unis travailleront avec la communauté internationale pour aider la RDC à respecter ce calendrier, et nous sommes prêts à faire

en sorte que le président Kabila respecte ses engagements conformément à la Constitution et à l'Accord du 31 décembre 2016.

Comme nous l'avons entendu directement du peuple congolais, les citoyens de la RDC ont fait de démocratie et de nouveaux dirigeants. D'autres retards et tentatives de maintien du pouvoir ne

serviront qu'à isoler les dirigeants et le gouvernement de la RDC. La publication d'un calendrier électoral – bien qu'il soit attendu depuis longtemps – établit un calendrier clair pour une transition du pouvoir. Nous travaillerons en étroite collaboration avec la RDC, l'ONU et nos partenaires pour faire en sorte que le président Kabila et son gou-

vernement respectent ce calendrier, encouragent la participation pacifique et la liberté de parole, et ne laissent aucun délai supplémentaire à leur peuple pour décider de l'avenir de leur pays.

Le 6 novembre 2017

Bureau de l'ambassade des USA aux Nations unies

## Port de Boma : baisse inquiétante de flux de navires

Seulement 11 navires ont accosté au port de Boma au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 contre 26 navires à la même période l'année passée. Cette situation résulte notamment de la situation d'incertitude politique qui mine les affaires en République démocratique du Congo mais aussi à la basse conjoncture économique qui ne pousse pas les hommes d'affaires à développer leurs busines. Plus grave, les exportations aussi sont en baisse au port de Boma. Une situation qui devrait interpeller le politique pour la résolution rapide de la crise que traverse la RDC. Le comble c'est que la situation est la même au port de Matadi où la tendance est d'un navire par semaine.

Selon l'ACP, onze navires ont accosté au port de Boma au troisième trimestre 2017 contre 26 navires la période correspondante de 2016, a indiqué lundi à l'ACP le chef de bureau urbain du



Commerce extérieur à Boma, M. Jean-Israël Mavunguwa Mavungu.

Ce bureau, a noté M. Mavungu, a enregistré à cet effet des recettes de l'ordre de 99.530.608 Fc au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 contre 186.224.263 Fc pour la même période en 2016, soulignant qu'au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, le tonnage des marchandises manipulées dans ce port a été de 12.594.613 kg, composées de l'huile de palme et des véhicules d'occasion alors qu'au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016, la

quantité des marchandises manipulées à l'importation s'est élevée à 34.709.100 kg dont 5.999.094 MT d'huile de palme, 15.221.699 kg des vivres frais, 3.014.400 kg du ciment gris (soit 60.288 sacs) et autres diverses marchandises à l'import, a-t-il relevé.

Selon lui, la baisse des marchandises importées et des recettes enregistrée au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 par rapport à la même période de 2016 est liée à la faible conjoncture économique actuelle où les importateurs ont du mal

à stabiliser leurs affaires.

À l'exportation, le bureau urbain du commerce extérieur note que la situation demeure encore plus faible dans la mesure où trois navires ont été concernés au 3<sup>ème</sup> trimestre au port de Boma, avec 2.241.640 kg des marchandises exportées (394.587 kg de cacao, 520.560 kg de caoutchouc et 1.326.498 kg des mitrilles).

À la même période en 2016, ce même bureau avait également enregistré trois navires avec 503.050 kg de mitrilles et 51.000 kg de cacao exportés. Le bureau du commerce extérieur s'est distingué par le fait qu'il s'est doté de son propre bâtiment grâce à la rétrocession de ses recettes, ce qui a contribué à faire rayonner dans cette ville portuaire, avec la détermination et la perspicacité de M. Jean-Israël Mavungu et de tout le personnel.

AMK AVEC ACP

### APOSTROPHE

#### Céni & Superstar

BEN CLET



La Céni va-t-elle devenir une start-up et son Corneille, une superstar ? Comment ça ? Eh bien, le président Corneille adorait la Peugeot 504 parce que, jubilait-il sur toutes les télévisions du monde, « elle était construite pour rouler souverainement et confortablement jusqu'en décembre 2019, sans soucis d'ingérence mécanique impérialiste ».

Corneille « adorait ». C'est conjugué à l'imparfait. Voilà que survient, un dimanche 5 novembre 2017, le coup de théâtre. Corneille, que les caméras pourchassaient, annonce tout aussi souverainement qu'il renonce à la 504. Et que, si les législateurs, le gouvernement et les partenaires financiers étrangers lèvent les « contraintes » budgétaires et logistiques dans les délais, il accèderait à la demande du peuple pour lui offrir les élections en décembre 2018. Voici un Corneille qui dit aimer désormais la série 304 mais qui prévient – un bémol – que si l'argent des blancs est conditionné, il irait importer la Peugeot 604, autrefois voiture des stars. Et, bonjour 2019 !

Une chose reste sûre : personne n'est surpris par la sophistication du théâtre cornélien. Ni par son indépendance opérationnelle. Tout Congolais en âge de voter savait que, après de savantes tergiversations, des pirouettes de prestidigitateur, des faux-fuyants et des calculs stratégiques sur mesure, la Céni finirait par se mettre à poil avant d'accoucher ... d'un calendrier. Même virtuel.

Constat : l'oukase de Donald Trump porté par Nikki Hailey a produit un premier petit effet. Gare, cependant, aux fiers stratèges de la technique du « glissement », le jeu pourrait se muer en glissade sur un flanc des Pyrénées ! Gare, également, aux naïfs qui seraient tentés de prendre des vessies pour des lanternes !